



**HAL**  
open science

## Le temple A de l'île de Saï et ses abords

Michel Azim, Jean-François Carlotti

► **To cite this version:**

Michel Azim, Jean-François Carlotti. Le temple A de l'île de Saï et ses abords. Cahier de recherches de l'Institut de papyrologie et d'égyptologie de Lille , 2012, 29, pp.11-65. hal-01652468

**HAL Id: hal-01652468**

**<https://hal.univ-lille.fr/hal-01652468v1>**

Submitted on 27 Jun 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Le temple A de l'île de Saï et ses abords

MICHEL AZIM, JEAN-FRANÇOIS CARLOTTI<sup>1</sup>

Cet article présente la synthèse des observations faites par M. Azim lors des fouilles de la zone du temple A fin 1974, et par J.-Fr. Carloti lors de la campagne d'étude et de relevé des blocs architecturaux en 2010.

## ***I. Une installation civile antérieure au temple A (M. A.)<sup>2</sup>***

L'objectif de cet exposé est de faire connaître une installation civile de brique crue qui a précédé la fondation de la ville pharaonique planifiée du Nouvel Empire et l'édification du temple A ; à la proximité immédiate de

celui-ci, ses structures furent mises au jour en décembre 1974 dans le secteur SA.V.1<sup>3</sup> (*Pl. I*). Avant d'aborder leur examen il convient de rappeler, toutefois, les circonstances de la fouille du temple et la recherche de ses dépôts de fondation, les premiers vestiges de l'installation civile ayant été découverts en 1969 à l'occasion de ces travaux<sup>4</sup>.

L'histoire commence il y a plus de cinquante ans lorsque Jean Vercoutter dégage, entre les 10 et 15 décembre 1956<sup>5</sup>, les premiers blocs de grès d'un temple de Thoutmosis III dédié à Amon – dit depuis « Temple A » –, dont seules quelques arases apparaissaient jusqu'alors au pied du mur nord du fort ottoman<sup>6</sup> ; cette entreprise révèle

1. Michel Azim (CNRS), Jean-François Carloti (CNRS, UMR 8127).

2. Mes plus sincères remerciements vont à Florence Doyen, Brigitte Gratien, Florence Thill, Guillaume Charloux, Luc Gabolde et Philippe Martinez pour l'aide apportée dans divers domaines.

3. Pour « Saï – Adou – Ville -1 », Adou étant le nom donné à la forteresse par les habitants de l'île de Saï, J. VERCOUTTER, « La XVIII<sup>e</sup> dynastie à Saï et en Haute-Nubie », *CRIPEL* 1 (1973), p. 10.

4. N'ayant pas moi-même participé à la campagne de cette année-là, je ferai largement appel au précieux *Journal de Fouilles de Saï, 1969-1973*, de Jean Vercoutter, dont une copie intégrale m'a été communiquée par Florence Doyen.

5. Dates extraites du *Journal de fouilles* de Jean Vercoutter pour les années 1954-1957 dont j'ai disposé grâce à Florence Thill, ce document lui ayant été transmis par Carla Geus ; dans le *BSFE* 58 de juin 1970, p. 26, J. Vercoutter donne 1955 comme année du dégagement du temple A.

6. J. VERCOUTTER, « Excavations at Sai 1955-7 », *Kush* VI (1958), p. 163-164, 169, et pl. XLIV, b, XLVIII, fig. 11, en *d*, p. 162 ; J. Vercoutter, dans sa « Préface » à Br. GRATIEN, *Saï I – La nécropole Kerma*, Paris, 1986, p. 13 et *Bibliographie* p. 16 pour la référence « Bonomi, 1829 », précise que les arases du temple ont pu être vues déjà par Linant de Bellefonds et Joseph Bonomi en 1822, et en tout cas dès l'expédition de Lepsius en 1843.



l'état de délabrement du monument dont il ne subsiste, par suite notamment de son exploitation en carrière à basse-époque<sup>7</sup>, qu'une partie du dallage et une seule assise partielle des murs<sup>8</sup>.

En 1969, fouillant en avant des vestiges de pierre du temple A dans une zone totalement ruinée et parsemée de creusements, J. Vercoutter découvre le 18 octobre 1969 un dépôt de fondation qui est fouillé le lendemain 19<sup>9</sup>. Un second dépôt est découvert quelques jours plus tard, le 2 novembre, mais sous les fondations de la chambre axiale du temple cette fois ; puis la série continue, toujours sous les murs et angles du temple ou à leur proximité, avec la mise au jour, le lendemain, d'un nouveau dépôt D3, puis d'un quatrième le 5 novembre (D4), d'un cinquième le 9 (D5), et enfin d'un sixième le 10 (D6)<sup>10</sup>. Les deux derniers dépôts connus seront découverts les 7 et 9 novembre 1970 (D7 et D8). Ces recherches ont nécessité le déplacement de nombreux blocs du dallage, mais à l'inverse ont été facilitées par les manques importants qu'il présentait ; c'est en les menant à bien que sont apparues les structures de brique au-dessous des fondations du temple A<sup>11</sup>.

### Les substructures du temple A

(Fig. 1a-b, Pl. II, III, Va)

J. Vercoutter avait repéré ces substructures de brique crue dès le 8 novembre 1969, écrivant alors

dans son *Journal* : « Sous le dallage de la chambre axiale et près de son entrée est, on trouve, en profondeur, un mur de briques crues qui court du nord au sud. En certains endroits, ce mur est recouvert par une forte épaisseur de cailloutis agglomérés qu'à première vue on peut confondre avec le gebel. Ce mur passe sous les fondations du gros mur nord de la chambre axiale. Tout se passe donc comme si le temple A a été construit sur un ensemble de constructions en briques crues aux murs parallèles et perpendiculaires au temple de grès qui s'est surimposé à elles ». Il précise, le 11 novembre, à propos de la chapelle du sud : « Entre les blocs 121 et 125 du dallage de la chambre latérale sud et les fondations du mur sud de la chambre axiale (c'est-à-dire à l'emplacement du silo Si1, Pl. VI), le terrain s'enfoncé profondément. Deux murs se dégagent, l'un nord-sud, l'autre à angle droit est-ouest, l'espace entre ces murs et les fondations est rempli de terre, de briques cassées et de shaqf [tessons], essentiellement de la grosse poterie utilitaire, parfois à décor cordé, ou vaguement "imprimé". La hauteur est considérable (1 m 50 environ en fin de chantier). Tout se passe comme si le temple de grès avait été bâti sur des constructions antérieures nivelées pour la nouvelle construction ». Deux jours plus tard, le 13 novembre, il revient sur les murs découverts le 8 : « Dans l'angle nord-est de ce qui subsiste du temple des murs de briques se dégagent qui se trouvent très en dessous des dallages du temple du Nouvel-Empire. Il y aura lieu de les suivre l'an prochain »<sup>12</sup>. Cette poursuite vers le

7. Notamment lors de la construction de la forteresse ottomane établie au XVI<sup>e</sup> siècle par les troupes de Sélim I<sup>er</sup> en 1517-1520, ou bien sous Soliman-le-Magnifique, entre 1520 et 1566 (J. VERCOUTTER, « Préface » de *Saï I*, p. 15 (dans *CRIPPEL* 1 (1973), p. 11, il donne la date de 1560). Pour J. ALEXANDER, « The Turks on the Middle Nile », *ANM* 7 (1995), p. 18, la construction du fort fut réalisée lors de la conquête de 1583 en réaménageant une forteresse chrétienne médiévale.

8. Sur les remplois du dallage, cf. J. VERCOUTTER, « Nouvelles fouilles de Saï (Soudan nilotique) », *BSFE* 58 (1970), p. 7-28 ; Id., « État des recherches à Saï », *BSFE* 70-71 (1974), p. 30.

9. Fl. THILL, « Les premiers dépôts de fondation de Saï », *CRIPPEL* 17/2 (1997), p. 107 ; le dépôt est appelé D1.

10. Toutes dates extraites du *Journal* de Jean Vercoutter, qui annonce par erreur, dans le *BSFE* 70-71, p. 30, la découverte en 1969 des cinq premiers dépôts de fondation, les trois derniers étant découverts en 1971.

11. D8 est en partie creusé dans la couche de cendre et de briques cassées sous-jacente au temple et associée à ces structures (*Journal* de J. Vercoutter, 9 novembre 1970).

12. L'existence des substructures de brique n'a été qu'évoquée dans M. AZIM, « Quatre campagnes de fouilles sur la forteresse de Saï 1970-1973 », *CRIPPEL* 3 (1975), p. 96-99 et 100, à propos de la nature du soubassement de gravier qui porte le temple et dans lequel elles étaient noyées.

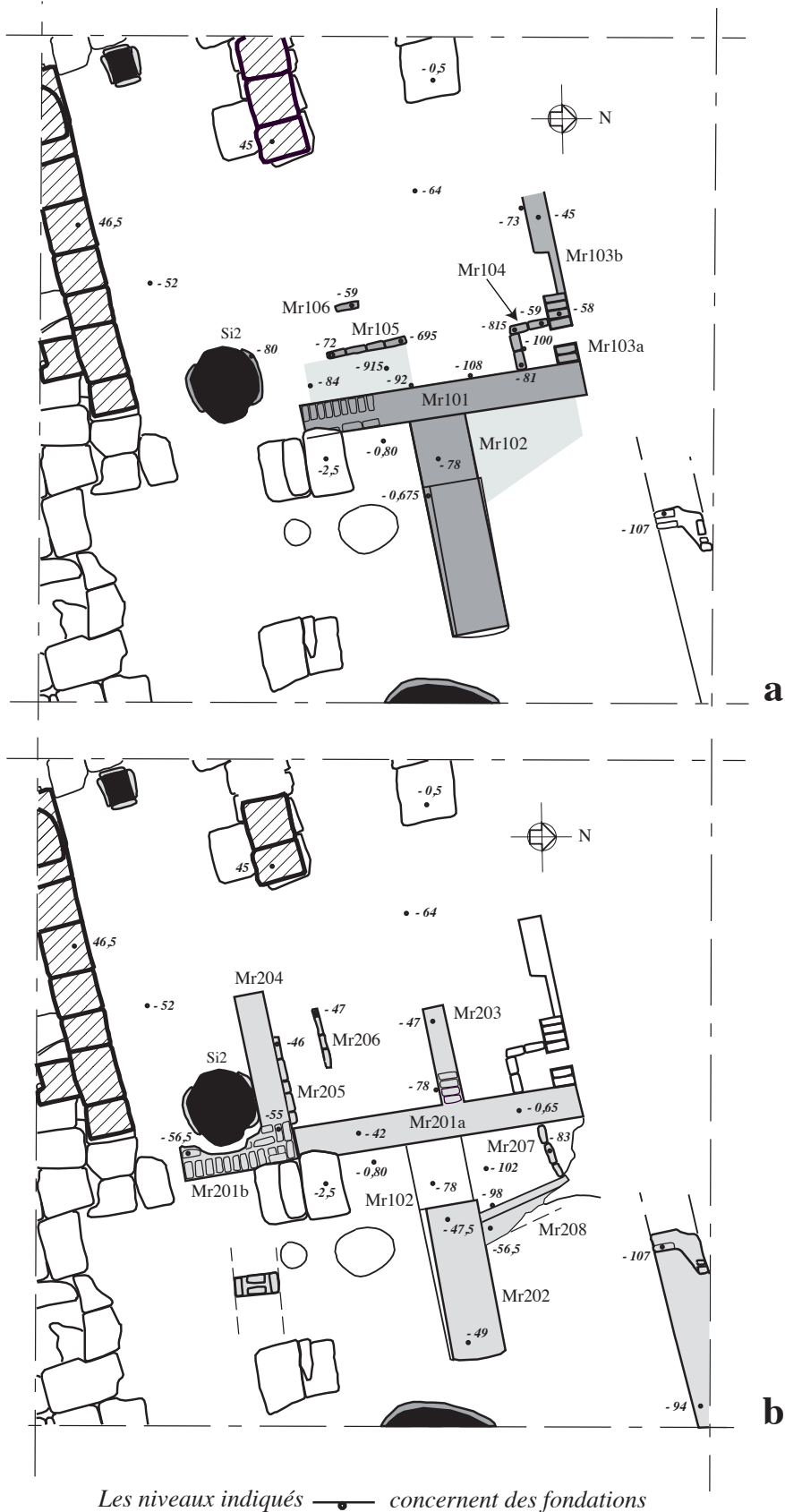


Fig. 1, a et b (Dessin : Michel AZIM) : les deux états successifs des substructures de brique à l'angle nord-est des ruines du temple A ; les altitudes sont données à partir du point zéro du temple, à 160,69 m.

nord ne put être entreprise avant 1974 – c'est cette extension de la fouille que j'évoquerai plus loin – mais les premières observations sur ces énigmatiques structures furent enregistrées dès 1970, établissant notamment leur appartenance à deux époques distinctes (*Fig. 1a-b*).

Ainsi, le mur Mr101-201a<sup>13</sup>, orienté nord-sud, appartenait aux deux. Mr101, fondé sur le gebel, est un mur de 3 briques<sup>14</sup> (ou 57 cm), noirci sur sa face ouest où il limite un foyer ; Mr101 et Mr103 sont structurellement liés. Mr201a qui surmonte Mr101 conserve la même largeur que lui, est recouvert d'une forte couche de gravier supportant l'un des blocs du dallage du temple A, et s'arrête sur Mr201b, lui-même bâti sur déblai. Dans la seconde construction, Mr 201b, 203 et 207 s'arrêtent sur Mr201a, et, dans la première, Mr102 stoppe sur Mr101, contemporain ; fondé directement sur le gebel, il est large de 5 briques, soit 97 cm. Mr202, au-dessus, l'est légèrement moins (88 cm), et n'a conservé de son prédécesseur qu'une partie formant désormais un seuil contre Mr101-201a ; une couche de déblai sépare les deux constructions, qui gardent sensiblement le même nu au nord. La seconde époque apparaît donc comme une « reprise » de la première, mais s'agit-il là d'une modification purement locale, ou bien doit-on y voir l'indice de deux occupations générales du site ? Dans l'espace délimité par les murs et murets Mr101, Mr103 et Mr104 se lit la trace d'un sol.

Le mur Mr103 (a et b), lui, n'a existé qu'à la première époque : de 2 briques de largeur

(35 cm), il repose sur le gebel ; il laisse apparaître, entre ses briques, un liant d'une couleur plus claire. L'espace séparant Mr103a de Mr103b ne correspond pas une cassure ou une partie détruite : les deux parois qui le bornent sont bien dressées et enduites de limon, révélant donc là une ouverture volontairement ménagée.

Dans l'espace enclos par les murs et murets Mr201a, 202, 208 et 207, un sol de limon très écrasé descend vers le nord puis passe sous Mr207 ; plusieurs poteries et tessons y ont été dégagés (*Pl. III d*). Mr203 est une maçonnerie large de 2 briques qui s'arrête sur Mr201a ; Mr207, muret large d'une seule brique (16 à 17 cm), est construit sur une couche de déblai et forme une sorte d'arc entre Mr201a et 208 ; ce dernier mur est large de 3 briques et vient buter sur Mr202 (*Fig. 1b*). Mr105 est une « cloison » bâtie de briques de chant brûlées, comme l'est Mr101 à cet endroit ; ces deux éléments délimitent un grand foyer contenant une forte couche de cendres épaisse de 40 cm. Mr205 est une sorte de doublage vertical ou renfort s'appuyant à la base du mur Mr204 de 3 briques sur déblai, contemporain de Mr203 ; par analogie, Mr206, qui présente les mêmes aspect, structure et direction que Mr205 doit appartenir à la même époque ; leurs altitudes de fondation, du reste, sont analogues (*Fig. 1b*). Mr106 n'est plus qu'un témoin de briques reposant sur le gebel ; entre lui et Mr105 on retrouve la couche de 40 cm de cendres déjà rencontrée entre Mr101 et 105.

13. Par commodité, j'ai utilisé les nombres commençant par 100 pour la première époque des substructures du temple A, et par 200 pour la seconde. Tous les autres murs de SA.V.1 qui appelleront une désignation seront numérotés à partir de 300 quelle que soit leur chronologie relative, entre eux comme par rapport aux substructures du temple. Je n'ai affecté de dénominations qu'aux seuls structures, murs, silos, excavations, sol et zones qui ont présenté un intérêt

archéologique et sont commentés, sans détailler les autres éléments, bâtis ou non, qui n'ont laissé que des traces au sol ou les murs de briques dont la construction ne présente aucun caractère particulier : j'espère que la mise en parallèle du plan d'ensemble (*Pl. VI*) et des photographies paraîtra ainsi plus claire au lecteur.

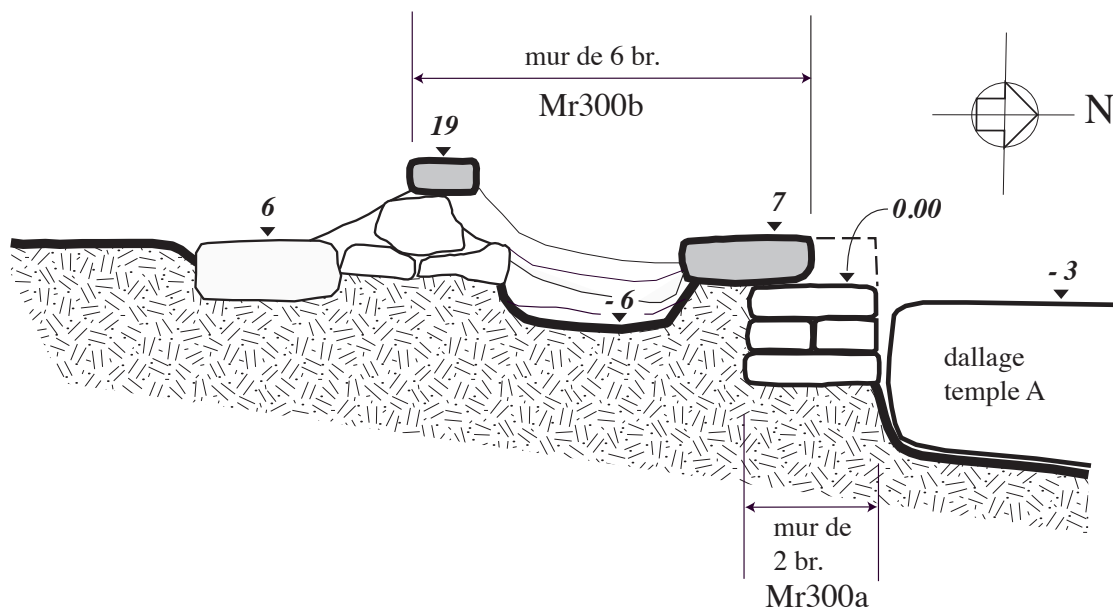
14. C'est-à-dire trois fois la largeur d'une brique.

### Les « murs d'enceinte » du temple A

Ils ne font pas partie *a priori* des substructures du temple, mais sous cette qualification trompeuse parfois employée, ils appellent néanmoins quelques remarques à partir des observations faites en 1970 ; leurs différences, en effet, posent problème, à tel point qu'ils ne sauraient constituer l'ensemble homogène censé enclore le monument.

Le nettoyage de celui du sud a été entrepris le 9 décembre 1970 et, très vite, il est apparu composé en fait de deux murs partiellement superposés<sup>15</sup>. Le premier est une structure de 2 briques Mr300a, de bonne facture et en étroit

contact avec la partie sud du dallage du temple ; le second est un mur de 6 briques<sup>16</sup> Mr300b venu largement recouvrir le précédent en conservant peut-être son aplomb du côté nord, mais de construction beaucoup plus grossière (Fig. 2 et Pl. IVa). Ce nouveau mur repose, du côté sud, sur une série de gros blocs de pierre destinés à rattraper l'altitude de l'arase du mur nord initial Mr300a ; les hauteurs de fondation de ces deux murs sont donc différentes, et le tout ne saurait être considéré comme le mur sud, seul et unique, de l'enceinte du temple. Il est possible que le mur initial Mr300a n'ait été qu'un mur-caisson destiné à retenir le remblai de gravier et d'éclats de pierre sur lequel le monument repose ; il est,



**Fig. 2** (Dessin : Michel AZIM) : coupe sur les deux murs 300a et 300b qui ont successivement longé le dallage du temple A du côté sud.

15. Dès le 6 novembre 1969, J. Vercoutter en avait dégagé l'un des parements : « *dégagement le long du mur de briques parallèle au temple A sur le côté sud. Le mur de briques est établi sur des blocs de grès de remploi et ne paraît pas contemporain du temple* ».

16. Ou équivalent, car seuls ses parements ont été retrouvés, sans qu'apparaisse la moindre brique au cœur même du mur.

en tout cas, bien trop mince pour constituer une enceinte. Le second mur Mr300b, quant à lui, ne rappelle guère la qualité de construction à laquelle l'époque de Thoutmosis III nous a accoutumés, mais bien plutôt une maçonnerie beaucoup plus tardive. Les blocs qui lui servent de soubassement, du reste, comprennent des remplois ; ainsi a été mis en œuvre, à proximité du dallage sud-est, un énorme bloc qui, un jour plus ancien, constitua un seuil ; plus à l'ouest, un fragment de couronnement de mur fait également partie de la fondation du « mur d'enceinte ».

Du côté du nord, le « mur d'enceinte » du temple A, s'il a jamais existé, n'a laissé aucune trace<sup>17</sup>. Mr310, qui aurait pu le suggérer, est large de 4 briques irrégulières, en un mélange de petites (32 cm) et de grandes (38 cm), et diffère donc de l'un ou l'autre des deux murs du sud. Vers l'ouest, il s'interrompt avant d'atteindre les substructures du temple – toute la zone d'un raccord éventuel étant écrasée (*Pl. Va*) – et donc avant la ruelle Ru3 bordée au sud et au nord par les murs minces Mr312 et 324 : ces derniers et Mr310 n'ont en commun ni l'alignement, ni l'aspect, ni la structure, ni la largeur<sup>18</sup> (*Pl. IIIb, Va et VI*). Avant de disparaître vers l'ouest, Mr310 ne présente plus qu'un mince lit fondé sur le gebel sans aucun rapport avec le temple A, mais un autre de ses fragments plus à l'est révèle clairement sa largeur d'origine, et là sa hauteur maximale conservée est encore de 5 à 6 assises (59 cm au plus haut, *Pl. IVb et c*).

On aurait pu voir, à l'est, dans un mur Mr301 orienté sensiblement nord-sud, la limite orientale du temple A mais, là encore, il s'agit d'une structure différente des murs sud et nord

précédemment décrits, ne serait-ce que par sa largeur propre de 3 briques (*Pl. IVd*) ; devant ce mur, vers le Nil, le sol est, selon les endroits, naturel et compact, ou bien contient de très nombreux tessons et fragments de grès. Mr301 n'est pas perpendiculaire à l'axe du temple A, et si un raccord a jamais existé entre lui et les murs sud – ou l'un d'entre eux –, il est depuis lors illisible (*Pl. VI*) ; en revanche, Mr301 et 310 se rejoignent au nord-est en un appareil d'angle commun. L'altitude de la fondation de Mr301, située quelque 1,58 m plus bas que le niveau du dallage du temple A (niveau 0 = 160,69m), concourt à le rendre difficilement compatible avec celui-ci<sup>19</sup> qui fut construit, dans sa partie orientale, sur un remblai, une terrasse de gravier artificielle (*Pl. IVb et c, VI et VII*) ; même si ce temple, vers son entrée à l'est, avait connu un abaissement de son niveau général – *via* une rampe descendant depuis le sanctuaire, par exemple –, il est difficile d'admettre que celui-ci ait pu atteindre une telle amplitude... Dans ces conditions, Mr301 ne saurait être la limite orientale du temple A, limite dont, en fait, on ignore tout. Ceci posé, la Planche VI montre clairement que les deux murs liés Mr301 et Mr310 apparaissent très différents de tout le bâti situé plus au nord ; plus massifs, ils pourraient constituer les vestiges d'une structure propre, qui peut-être eut un lien avec des murs d'aspect analogue comme Mr101/201a et Mr102/202 même si, aujourd'hui, ils n'y sont pas rattachés.

Enfin, en fouillant à l'ouest du temple, un mur orienté est-ouest de 2 briques de largeur est apparu, accompagné d'un fragment de sol contre son parement sud et dont le niveau est légèrement supérieur à celui des blocs du mur occidental

17. La présence en cet endroit de nombreux blocs de pierre bruts, par leur type et leur disposition, pourrait représenter l'ultime témoignage de la fondation d'un mur tardif ayant bordé le temple au nord.

18. J. Vercoutter notait, le 10 décembre 1970 : « *En V.1 nettoyage et rétablissement des sols du temple A. Fouille le long du*

*mur nord et à l'est du temple près du Nil, des murs de briques très détruits (deux briques au maximum) apparaissent* », et, le 12 : « *En SA.V.1, fouille du mur au nord du temple A, qui est très étroit et n'appartient certainement pas au sanctuaire* ».

19. Comme, du reste, le dépôt de fondation D1, pour la même raison.

du temple. Plus au sud du mur se trouve une excavation profonde de 1,15 m jusqu'au gebel ; son remblai ne contient que quelques tessons pharaoniques, Groupe-X et chrétiens<sup>20</sup>. C'est dire qu'aucun mur d'enceinte ouest du temple A n'a été retrouvé et, jusqu'à preuve du contraire, son existence est bien hypothétique. Du reste, la rue sud-nord NS/1 de la ville fortifiée<sup>21</sup> est alignée sur le mur *de pierre* ouest du temple, et non sur un mur d'enceinte supposé qui en aurait étendu l'emprise dans cette direction en venant alors interrompre la rue. On remarquera enfin que le départ du tore d'angle sud-ouest du temple A est taillé une assise plus haut que celui du nord-ouest, et la première assise de l'élévation entre les deux tores n'est pas ravalée, donc était sans doute enterrée ; le sol, à l'ouest du temple, n'a donc pas été nivelé à sa construction ; on lui a laissé une légère pente ascendante vers le sud<sup>22</sup>.

### À l'emplacement de la partie orientale du temple A (*Fig. 3, Pl. Vb et VI*)

La partie antérieure du temple A a totalement disparu<sup>23</sup> ; à la place qu'elle devait occuper ne subsistent que quelques vestiges de maçonnerie en brique crue, des excavations et quelques silos appartenant à une installation antérieure<sup>24</sup>.

Mr 303 et 304 ne sont plus que des briques très usées posées sur déblai ; Mr305 est un fragment de sol (?) de brique posé aussi sur déblai (6 à 10 cm). L'ensemble Mr306-307-308, mis à part

le fait que s'y distinguent des alignements de briques, n'est pas identifiable ; on peut tout juste reconnaître en Mr308 un muret d'une brique de largeur sur déblai, les éléments est-ouest Mr306 et 307 pouvant aussi bien appartenir à des sols qu'à des murs. Mr309 consiste en deux briques posées sur déblai ; Mr302, en revanche, est une trace de briques de 2 cm d'épaisseur fondées sur le gebel, puis au-delà le sol descend vers le Nil. Les vestiges Mr301 à 309 ne sont ni parallèles ni perpendiculaires à l'axe du temple A et n'ont très probablement rien à voir avec lui.

### Les silos et creusements sous le temple A et au-delà vers le Nil (*Fig. 3, Pl. VI*)<sup>25</sup>

Si Si1 est un silo rectangulaire long de 1,78 m et large de 1,20 m, aux parois de brique d'une épaisseur sur chant et enduites d'une couche de limon, dont le lit supérieur se situe 46 cm sous le niveau du dallage du temple ; entre les deux a été mise en place une couche comprenant de la terre, du gravier et de nombreux fragments de grès très friables. Le gebel constitue le fond du puits, 1,12 m plus bas, ce qui correspond à 6 rangées de briques superposées. Ce silo peut avoir été voûté, sa paroi sud présentant à son sommet l'amorce d'une courbe vers l'intérieur ; il était comblé de terre et de gravier contenant de petits tessons avant d'être recouvert par le dallage de grès.

20. *Journal* de J. Vercoutter, au 10 décembre 1970 : « *En V.1-TA sondage à l'ouest où sous un sol de "mouna" [limon] assez mince on trouve tout de suite le cailloutis, au nord où un mur égyptien (?), apparaît* ». Le 13 : « *En V.1, fin de la fouille de la fosse à l'ouest du temple A. Celle-ci est vide* ».

21. M. AZIM, *CRIPEL* 3 (1975), plan p. 98.

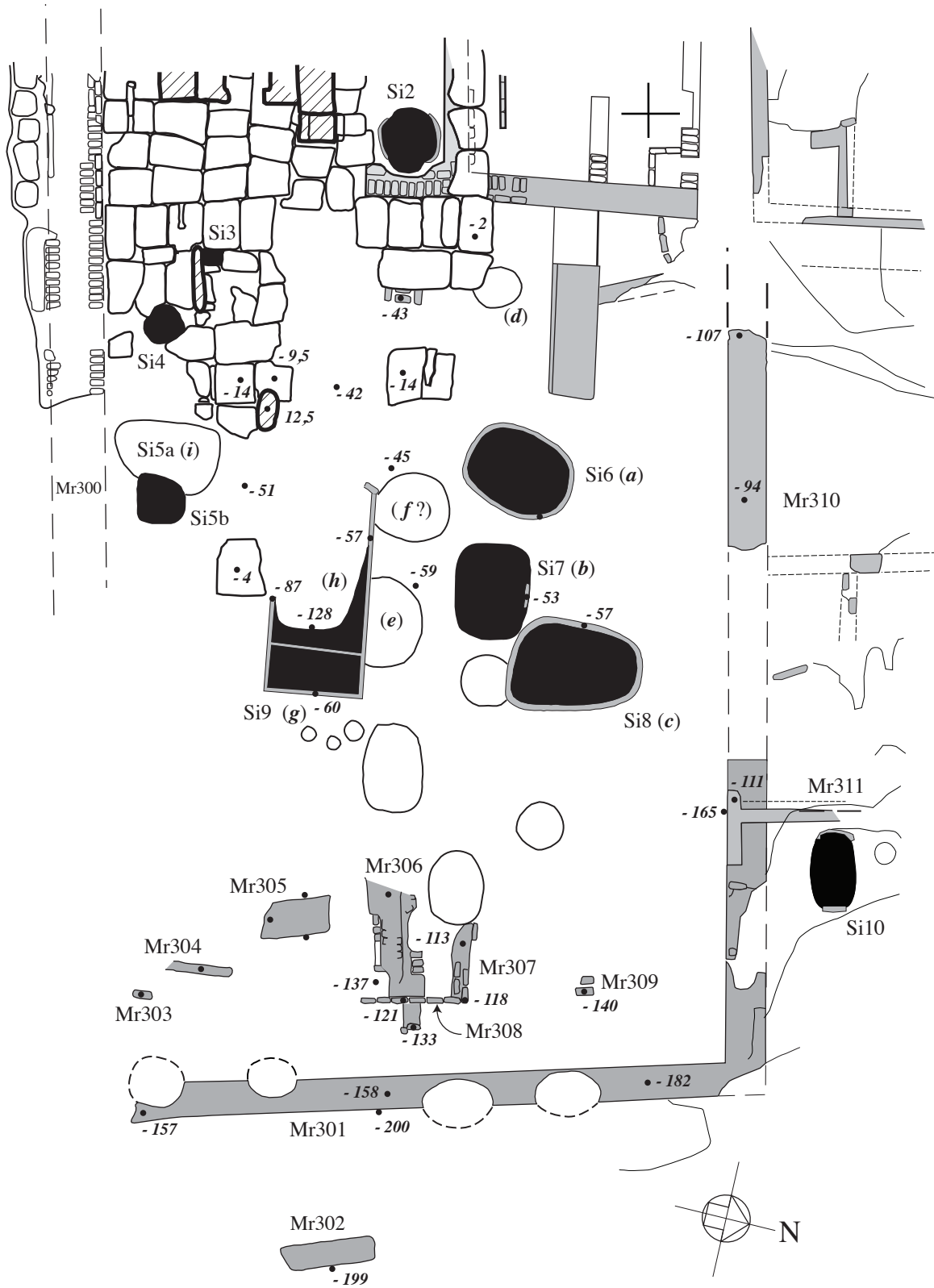
22. La base du tore d'angle sud se situe à la même altitude que la fondation du deuxième mur qui borde le temple de ce côté.

23. J. Vercoutter notait déjà, dans son *Journal* en date du 15 décembre 1956, lors des premières fouilles qu'il entreprit sur le temple A : « *la limite est entièrement détruite* ».

24. J'ai désigné comme « silos » les excavations souterraines plaquées de briques, à la différence des simples creusements pratiqués dans le gebel ; ce sont des réservoirs où l'on conservait les produits agricoles, ou mettait à l'abri tout autre stockage de vivres ; certains d'entre eux, toutefois, ont pu avoir eu des fonctions différentes, mais que rien n'a permis de déterminer.

25. On trouvera sur la *Fig. 3*, entre parenthèses, en italiques et de *a* à *i*, les appellations attribuées par J. Vercoutter aux silos et excavations.





Les niveaux indiqués —•— concernent des fondations

**Fig. 3** (Dessin : Michel AZIM) : état de destruction actuel de la zone où devait se développer la partie antérieure du temple A ; les altitudes sont données à partir du point zéro du temple, à 160,69 m ; les désignations de silos ou creusements indiqués entre parenthèses, de *a* à *i*, sont celles du *Journal* de J. Vercoutter (au 25 octobre 1969).

Si6 et Si8 sont des silos aux parois d'une brique d'épaisseur enduites de limon, ce qui devait aussi être le cas de Si7 dont le revêtement ne garde plus que quelques briques du côté nord ; le niveau supérieur de ces trois silos est sensiblement celui du sommet des substructures de brique du temple A ; Si9 est un silo double, rectangulaire, aux parois plaquées de briques de chant. Si2, sous la salle centrale du temple<sup>26</sup>, côté oriental, paré de briques à l'origine, est venu couper le mur Mr201b et, par conséquent, lui est postérieur ; Si5b, après creusement, a vu ses parois recouvertes d'une couche de limon, puis celles-ci et le fond du silo ont reçu un enduit de plâtre ou de chaux.

Si4, sous le dallage sud-est conservé du temple A, est plaqué de briques de chant enduites de limon, puis d'un plâtre qui se prolonge vers le haut jusqu'à la sous-face des blocs (Fig. 4),

ce qui implique pour ces deux éléments une coexistence à un moment donné ; on remarque que les blocs du dallage ont été cassés et non taillés pour venir constituer la bordure actuelle de Si4<sup>27</sup> ; ce silo et Si5b sont analogues et situés sur une ligne sensiblement parallèle à l'axe du temple. Pour déterminer la nature du remblai sous-jacent, l'un des blocs qui forment le côté ouest du silo Si4 a été déposé ; on a rencontré d'abord une couche de terre recouverte de limon présentant des traces de plâtre au bord du silo, dans laquelle sont incrustés des morceaux de charbon de bois, des tessons et une perle en surface, puis, plus profondément, un grand tesson et un fragment de grès taillé ; le tamisage de cette couche a fourni des éléments analogues, une perle, des tessons et du charbon de bois ; il s'agit là d'un remblai de type différent de ce qu'il est ailleurs sous le dallage.

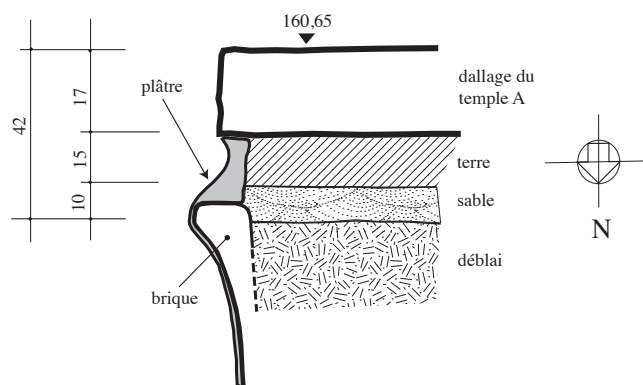


Fig. 4 (Dessin : Michel AZIM) : coupe sur la paroi du silo Si4.

26. Près du mur ouest de cette salle a été ménagée une sorte de coffre de pierre bordé de quatre dalles verticales, contemporain du temple A et s'ouvrant dans son dallage (dimensions : 0,39 x 0,52 cm, pour une profondeur de 0,90 m) ; sa fouille n'a livré que quelques tessons chrétiens. J. Vercoutter l'avait déjà dégagé le 11 décembre 1956 : « En a, petit puits formé par 4 dalles de grès et s'enfonçant à plus de 1 m de profondeur (il a fourni quelques perles) ».

27. Journal, à la date du 29 octobre 1969 : « Dans l'angle S.E. du temple A, là où les blocs du dallage sont très mangés par

les sels, au cours du nettoyage du terrain entre deux dalles cassées, découverte d'une sorte de puits bordé de plâtre épais. Le plâtre passe sous les dalles et leur est donc antérieur. Le trou était rempli de tessons de basse-époque, de briques cassées et de fragments de grès. La trouvaille, près du fond, de fragments, infimes, de feuilles d'or, semble indiquer que c'était à l'origine un dépôt de fondation (ou une « cachette » du temple) ../. Un peu à l'est de cet endroit, dans le puits (i), trouvaille de quatre bouchons de jarre – hémisphériques – qui chacun comportent, à l'intérieur, un tesson enfoncé dans le limon du bouchon ».



Après la couche de terre on en a atteint une autre, de sable pur, puis une surface horizontale de limon incrustée de gravier dont le niveau règne avec celui du remblai général. Si4 constitue une curiosité archéologique, puisqu'établi avant la construction du temple, il dut être plus tard retrouvé à l'occasion d'une destruction locale de son dallage, rehaussé et réutilisé ; il n'a pu, en tout cas, être implanté après cette destruction, tant il semble peu vraisemblable qu'un tel silo plaqué de briques ait pu être bâti en sous-œuvre.

L'aire correspondant à la partie antérieure du temple A et au-delà vers le Nil apparaît percée de nombreux creusements, fréquemment recoupés par les silos eux-mêmes, donc antérieurs à ceux-ci. La fouille de cette aire, préparée le 13 octobre 1969 par la mise en place d'un carroyage (Fig. 5a), a débuté cinq jours plus tard, le 18, selon le *Journal* de J. Vercoutter : « En V.1 carré A.1 on atteint très vite le *gebel* (galets pris dans une terre grisâtre), puis des murs très abîmés apparaissent direction N.S. À peu près dans l'axe du temple une sorte de marche avec reste de briques pulvérulentes [Mr302] et des fragments d'un sol de grès sur lequel on trouve un scarabée (IS.185), de pâte émaillée blanche. Un peu plus tard apparai[ssent]t (en D), de petits vases de pâte ordinaire rouge de formes diverses (*hs*, coupelles, [un vase nmst] etc.), une trentaine environ. Ils sont pris dans le gravier de la terrasse et étaient – au moins partiellement – recouverts par des briques mises de chant. Il semble que nous soyons en présence d'un dépôt de fondation, situé très près de l'axe du temple, mais assez éloigné de ce dernier ». Le 20 octobre, J. Vercoutter ajoute : « En V.1 : dégagement des carrés B.1 et C.0. Le sol est bouleversé et creusé de puits circulaires dans la terrasse ; quelques restes de murs – une, deux briques maximum – apparaissent ça et là, parallèles au temple ../.. Certains

des “puits”, sont assez profonds. Beaucoup de tessons de basse-époque méroïtique ou chrétien. Peu de tessons pharaoniques. Il semble que ceux-ci sont beaucoup plus abondants sur la lisière occidentale du site de la ville ». Puis, le 25 : « [Fouille] devant le temple A, à l'est de celui-ci : nettoyage des “trous” creusés dans la terrasse de galets. Ces trous, dont certains sont bordés de briques (**a** et **c** notamment<sup>28</sup>), sont remplis de shaqf de basse époque [chrétien et méroïtique (ce dernier rare), ou Groupe-X]. Quelques pierres de grandes dimensions au fond de[s] trou[s] (en **a** et **c**). Quelques pierres remployées ; certaines avec juste quelques traces de signes ou de relief ». Le 27 : « Devant le temple (A) [carré B.1] fouille de différents puits creusés à basse époque dans le cailloutis de la terrasse du Nil. Dans le puits (**i**)<sup>29</sup>, trouvaille de deux tessons l'un avec une tête (?) sur un “cabochon” en forte saillie, l'autre, avec en relief, à gauche un cavalier (St. Michel ?) et un objet indéterminé à droite. Ce même puits (**i**), a été utilisé à deux époques différentes ; au niveau le plus ancien une poterie épaisse a été enfoncée dans le sol d'une sorte de réduit aux parois recouvertes de plâtre, de forme plus ou moins rectangulaire ; à la deuxième époque, un mur de briques a été établi sur le “dzir” et la chambre stuquée ». Et le 28 : « En V.1 : relevé des “trous” devant le temple A. Certains ont pu servir à des dépôts de fondation, depuis longtemps pillés ». L'année suivante, J. Vercoutter revient une dernière fois sur cette zone, le 8 décembre 1970 : « Sondages à l'est du temple (un peu au nord de l'endroit où a été trouvé le dépôt I). Aucune trouvaille d'objets ». (Pl. Vb).

L'examen des différents points qui précèdent m'a semblé nécessaire, car les murs sous-jacents au temple comme les vestiges de briques, les silos et les creusements découverts dans sa partie orientale détruite et au-delà vers le Nil appartiennent tous à la famille de structures dégagées au nord du temple en 1974.

28. Correspondant ici aux silos Si6 et Si8 (Fig. 3).

29. Il s'agit du creusement Si5a que recoupe le silo Si5b (Fig. 3).

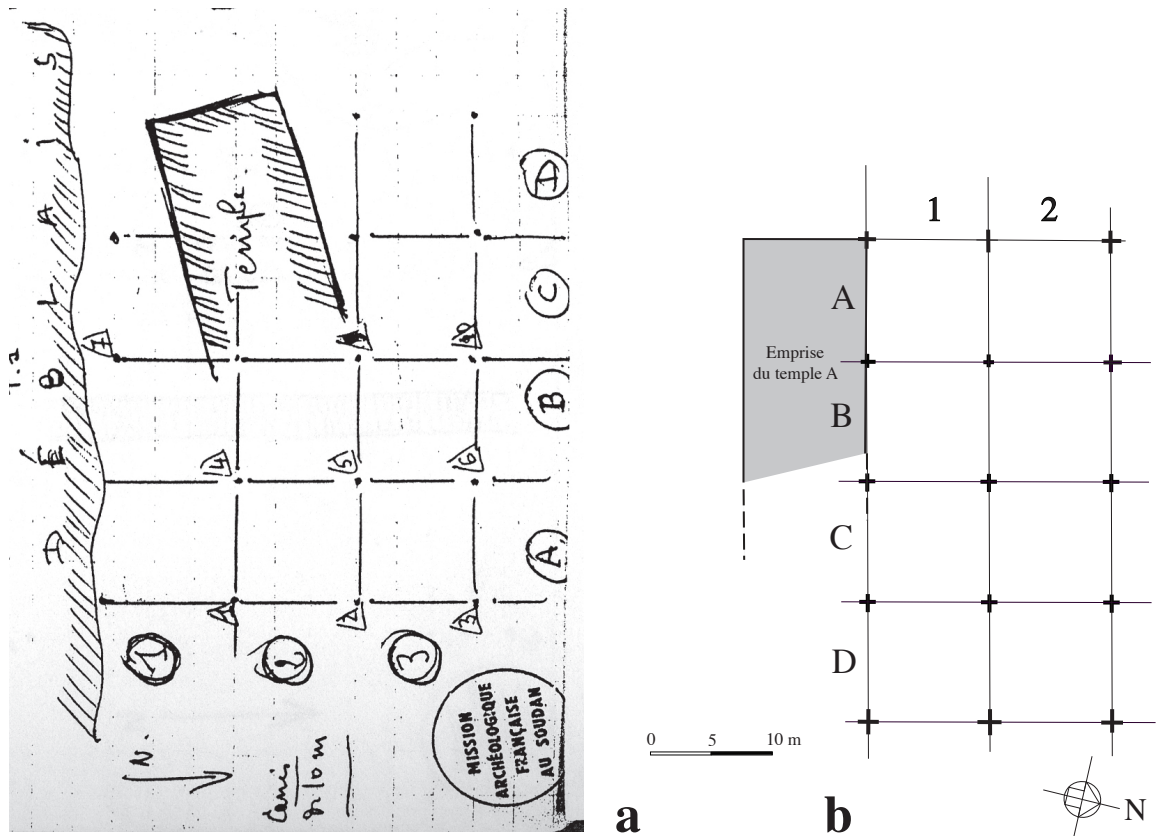


Fig. 5, a et b : les carroyages implantés aux alentours du temple A :  
 a) par J. Vercoutter en octobre 1969,  
 b) par A. Azim et Fr. Geus en novembre 1974 (Dessin : Michel Azim).

## La fouille de 1974 au nord du temple A (SA.V.1)

Entreprise le 9 novembre<sup>30</sup>, cette fouille s'est déroulée en trois temps. Elle a d'abord été menée par Anne Azim, architecte, jusqu'au 27, et Fr. Geus qui s'est plus particulièrement attaché à l'étude de la céramique ; ensuite, Fr. Geus a été seul sur le terrain du 28 novembre au 5 décembre ; enfin, j'ai pris le relais du 7 au 15 décembre 1974 pour étudier les structures dégagées et en assurer le relevé<sup>31</sup> (Pl. VI). Pour les travaux antérieurs au 7 décembre, je tirerai parti des notes de A. Azim et Fr. Geus dans la mesure où j'en ai eu connaissance, et ferai à nouveau un large appel au *Journal de fouilles* de J. Vercoutter, document précieux s'il en est qui synthétise avec une grande clarté l'enchaînement des opérations menées, des découvertes, des résultats et des hypothèses, et assure une continuité entre les années comme entre les intervenants successifs sur le terrain.

Dans un premier temps, la zone a d'abord été débarrassée des blocs de grès qui l'encombraient et couverte par un carroyage de 10 x 10 m (Fig. 5b, Pl. VI)<sup>32</sup>, puis la fouille entreprise d'ouest en est. J. Vercoutter en a noté les débuts le 13 novembre 1974<sup>33</sup> : « En SA.V.1. Fouille du carré A1. Le sol descend d'ouest en est, mais est très irrégulier. En **d** [excavation Ex1, Pl. Vc et VI<sup>34</sup>], trou rond, profond de 1m20 environ. Dans le fond

*grand plat pharaonique retourné, cassé [diamètre : 57 cm], ce qui fait penser un moment à un dépôt de fondation, d'autant plus qu'il y avait trois briques au niveau supérieur du trou [il s'y trouvait également le fond d'une autre poterie retournée ; quelques tessons pharaoniques étaient mêlés à la terre qui remplissait Ex1]. Au tamisage, trouvaille de fragments de cuivre et 2 perles (tubulaire et discoïdale) bleues ; en e, sur un sol (?)<sup>35</sup> près des briques, trouvaille d'une coupe à base miniature, de même type que celles des dépôts de fondation en pâte mal cuite et d'une coupe à base étroite rouge lustrée [Pl. Vd] ; en f [angle sud-est du carré A1, à la limite de B1], trouvaille dans le "radeem" d'un fragment du texte de la campagne de Sêti I, qui semble se raccorder avec les trois morceaux trouvés en 1970 (S.579 a-c), restes de cinq lignes de texte (>). Dans le "radeem" du même carré, trouvaille d'une perle moderne noire et d'un fragment de cuir ».*

Poursuivons le développement de la fouille au fil du *Journal* de J. Vercoutter qui, le lendemain 14, écrit : « En SA.V.1. Fouille des carrés A1 et B1. En **AI**, en **g** [à la limite des deux carrés], trouvaille d'un grand fragment se raccordant avec le bloc S.108 trouvé en 1956. En **h** [un peu au sud de **g**, dans B1], un autre fragment du même monument est trouvé peu après. Il s'agit d'un grand et épais linteau représentant Reshep à cheval passant à droite au centre, cartouche surmonté de l'Atef, flanqué d'uraei, un signe *nub* au dessous. Reste de signe [khâou], sans doute Thoutmosis IV (cf. Gauthier LdR, 2,

30. J. Vercoutter l'envisageait dès la saison précédente, écrivant le 1<sup>er</sup> décembre 1973 : « Préparation du "Survey" au nord de SA.V.1 ». Il notait, en date du 9 novembre 1974 : « En SA.V. Commencement de la fouille au nord du temple A par le déplacement des blocs de dallage et de murs enlevés du temple et rangés par Michel Azim au nord de ce dernier. Ces blocs sont remis, mais sans ordre à l'intérieur du temple dans sa partie nord, ils seront de nouveau rangés dès que la fouille le permettra ».

31. Étant depuis mars 1974 affecté au Centre franco-égyptien d'étude des temples de Karnak, je n'ai pu venir à Saï que pour un bref séjour.

32. Différent de celui que J. Vercoutter avait mis en place en octobre 1969 (Fig. 5a) et qui n'était plus matérialisé sur le terrain.

33. Dès lors, son *Journal* fait référence au nouveau carroyage mis en place (Fig. 5b).

34. Dans ses notes des 13 et 14 novembre 1974, J. Vercoutter fait momentanément appel aux lettres minuscules **d** à **h** pour désigner divers éléments : ces lettres sont sans rapport avec celles, identiques, qu'il a employées dans la description des silos et creusements en avant du temple, de (**a**) à (**i**) (Fig. 3). Je précise à chaque fois l'objet désigné, en note ou entre crochets [ ].

35. Tout près de la limite orientale du carré A1.

290-300) [Djehouty-mes-khâ-khâou]. Dans le "radeem", trouvaille de petits objets, une "arme de jet" (?), un fragment de parallélépipède en poterie décoré au trait (chrétien), un tesson avec quelques signes hiératiques et la tête du poisson sur plat de faïence égyptienne bleu trouvé le 12-11-74 ».

Le 18 novembre, une nouvelle excavation Ex2 se révèle, qui présente en surface des morceaux de briques tombées, cassées (Pl. Vc, VIIIa) avec, au-dessous, une poterie brisée mais complète et, dans le déblai, deux perles ; plus bas sont dégagées d'autres poteries cassées, entières ou fragmentaires (fond d'une grande assiette, deux coupelles et un gros support de jarre brisé mais complet ; le tamisage fournit un petit objet en cuivre et de nombreux fragments de résine). Le 19 novembre, J. Vercoutter note : « En SA.V.I. Le terrain continue à être pratiquement vide d'aucune construction. La couche de déblais anciens, mince, est remplie de tessons chrétiens et pharaoniques, parmi ceux-ci un grand nombre de fonds de vases paracylindriques. Parmi les objets dignes d'être mentionnés, un modèle de grenier, un fragment d'assiette miniature et un modèle d'outil (hache ?) en cuivre provenant tous trois d'un dépôt de fondation ; un objet curieux, en terre cuite grise, marqué de traits incisés et de trous, un "poids" en tronc de pyramide de 184 gr. (2 deben ou 1 "mesure cuivre") en terre cuite rougeâtre, un fond de vase imprimé tête (>) et la lettre c, un tesson chrétien avec les lettres XMO ».

Le 20 novembre : « En SA.V.I. Fouille du carré B2 où le terrain descend beaucoup plus bas. En d [angle sud-est du carré B2], à hauteur de gros blocs (dallage ? ou blocs d'assises) de grès, trouvaille de la tête d'une reine en schiste (?) gris noir, travail très fin (Aménophis III ?) mais très usée<sup>36</sup>. Des installations très simples, murs d'une seule brique d'épaisseur, apparaissent. Dans le "radeem", trouvaille de petits objets : vase miniature de dépôt de fondation ; une perle

et deux plaquettes de pâte émaillée bleue ; fragment de grès reste de figure, oreille peinte en jaune ; une "arme" miniature ; un fond de poterie chrétienne estampillée ; deux fragments de poterie architectonique et un tesson à signes curieux ». Dans le carré A2, le silo Si2 livre, le 19 novembre, de nombreux tessons, provenant de moules à pain en particulier, et un fond de creuset dans lequel du cuivre a été fondu, que mentionne aussi J. Vercoutter en date du 21 : « En SA.V.I. Poursuite de la fouille du carré 2B, qui s'enfonce assez profondément. Les seules installations, d'une seule brique d'épaisseur et de largeur, restent celles vues les jours précédents. À l'est vers le Nil, couche très épaisse de tessons, aussi bien chrétiens que pharaoniques. Les seuls dignes d'intérêt étant : la tête d'une statuette copte ; un gros tesson "Qena", à décor incisé ; un petit tesson rouge à décor imprimé ; et un fond de vase avec des scories métalliques oxydées vertes ».

Le 23 novembre : « En SA.V.I. Reprise de la fouille dans le carré 1B, après enlèvement et déplacement du départ du Decauville. Nettoyage du carré 2A où un trou rectangulaire, aux parois tapissées de briques crues, apparaît et est en cours de fouille [Si16, Pl. VI et VIIIb]. Dans le "radeem" et dans le puits rectangulaire, trouvaille : d'une tête d'animal en poterie, sommet de vase "thériomorphe" (?), représentant un porc (?); une figurine féminine en tronc de pyramide, seins en relief, détails gravés au trait ; une grosse perle en poterie ; un fragment d'inscription grecque ou copte, gravée sur pierre ; un fragment en grès avec restes de signes hiéroglyphiques ; quelques perles, une discoïde, les autres annulaires ; et des fragments de mica. Dans le "puits", reste de noix "doums" consommées. Des murs apparaissent dans le carré 1B ». Ce même jour apparaît en A2 une nouvelle excavation (Ex3, Pl. VIIIc) enduite comme un silo, puis en B1 le silo Si15 plaqué de briques de chant (Pl. VIIIId, IXb).

36. Cf. A. MINAULT-GOUT, « Une tête de la reine Tiyi découverte dans l'île de Saï, au Soudan », *RdE* 47 (1996),

p. 37-41. Une photo en est publiée par L. Gabolde dans le présent volume, Fig. 10 p. §§§.

Le 24 novembre : « *En SA.V.I. Poursuite de la fouille du carré 2B et de la moitié nord du carré 1B ; des murs peu épais appuyés de contreforts apparaissent au niveau le plus bas [Mr323, Pl. VI et XIII], mais en très mauvais état et devront être nettoyés avant de pouvoir être interprétés ; un gros fragment de ce qui semble être un linteau très épais : restes du disque solaire ailé et de deux lignes de texte gravé en creux avec restes de protocole royal. Avec et à côté de ce bloc épais, fragments inscrits dont l'un au cartouche de Thoutmosis III. Nombreux tessons de diverses époques* ». Le creusement Ex3 livre beaucoup de poterie pharaonique assez grossière, excepté quelques assiettes dont une presque complète et une petite coupe très fine ; présence de noix "doum" séchées ou calcinées ; au tamisage, nombreuses perles pharaoniques.

Le 25 novembre : « *En SA.V.I. Approfondissement de la fouille dans la partie orientale du carré 2B et début du nettoyage du carré 2C ; les murs se précisent mais devront être nettoyés pour pouvoir être interprétés. Déplacement des deux gros blocs de l'angle des carrés 2B-1B, l'un d'entre eux est une partie de corniche (angle), de grandes dimensions très fruste. La reconstitution des fragments trouvés le 24, et provenant d'un linteau permet de restituer [niout + t] à la première ligne (*waset*), *mi Râ* à la deuxième ; le cartouche et un groupe [neb iret khet] doivent appartenir à une troisième ligne. En A1, trouvaille d'une meule de pierre, en 2A d'une assiette creuse à base (au cours du nettoyage). Dans le "radeem", trouvaille d'un anneau de schiste, en quatre morceaux, et d'un fragment de grosse perle (?) de pierre. Nombreux tessons* ».

Le 26 novembre : « *En SA.V.I. Fouille des carrés 2B et 2C. Bien que les murs soient en très mauvais état, il semble que les constructions se répartissent le long de deux "rues" étroites, l'une N.S., l'autre E.O. Dans le "radeem", trouvaille de fragments de grès inscrits. Dans un silo [Si15], vase miniature provenant d'un dépôt de fondation. Dans le "radeem", fragments de cuir et de verre translucide* ». Si15 contient de nombreux

tessons de poterie pharaonique grossière, du charbon de bois, des noix "doum" calcinées ou séchées, et un fragment de scarabée.

Le 27 novembre : « *En SA.V.I. Poursuite de la fouille des carrés 2B et 2C. Quelques murs se précisent, peu importants. Trouvaille de petits fragments de grès avec reste de décor ou de signes, d'un scarabée cassé avec [ka] et de très nombreux tessons de types divers dont un "Kerma", rouge et noir* ».

À compter du 28 novembre, après le départ de A. Azim, Fr. Geus se retrouve seul en charge du chantier jusqu'à mon arrivée le 6 décembre ; je poursuis donc l'exploitation du précieux *Journal* de J. Vercoutter pour cette période, en ajoutant le cas échéant les précisions apportées par le cahier de fouilles de Fr. Geus.

Ce 28 novembre 1974, J. Vercoutter écrit : « *SA.V.I. Fouille des carrés 2B et C. Nombreux tessons parmi lesquels des tessons "Kerma" (surtout dans la zone entre les carrés A et B). Dans le "radeem", moitié de bracelet en pierre et plusieurs fragments de petits morceaux de grès gardant des traces de sculpture ou gravure* ». Fr. Geus précise que la surface a été décapée sur 20 cm environ ; il insiste sur l'importante présence de poterie Kerma et donne le dessin des tessons les plus significatifs.

Le 30 novembre : « *En SA.V.I. Poursuite de la fouille des carrés 2B et 2C. Très nombreux tessons et quelques morceaux de grès, portant des traces de signes et de décor pharaoniques. Près de la bordure du carré 2C (bordure ouest), en 2B, et près de la limite sud du carré 3B, une fosse profonde a été aménagée dans le banc de grès sous-jacent [le silo Si12, Pl. IXc et d<sup>37</sup>]. Sol poudreux noir avec tessons pharaoniques. En fin de fouille un vase pharaonique apparaissait dans la partie la plus profonde atteinte. Au triage des tessons provenant du carré 2C, trouvaille d'un ostrakon en caractères grecs (nubien ancien ou copte). Par ailleurs le carré 2C continue à fournir des tessons "Kerma" pris dans la masse des tessons pharaoniques et chrétiens* ».

37. Plus précisément, Si12 est creusé d'abord dans le gravier naturel, puis ensuite dans le rocher.



À la surface du silo Si12 est trouvée une meule en grès, rougie par l'effet du broyage, qui repose sur un lit de briques cassées, et, plus bas, des tessons Kerma. Une fois la meule enlevée, et après nettoyage, apparaît à 30 cm de la surface et dans la partie nord de Si12 une dalle de schiste de 60 x 40 cm, inclinée vers l'ouest ; de nombreux tessons sont remontés du silo jusqu'à 60 cm environ de sa bordure, dont à nouveau des tessons Kerma mais aussi un tesson vraisemblablement chrétien et un support en terre cuite.

Le 1<sup>er</sup> décembre : « *En SA.V.1. Poursuite de la fouille des carrés 2B/C, du nord vers le sud. En 2B, le puits qui aurait été en partie dégagé le 30, est entièrement nettoyé [Si12]. Le fond est dallé de briques de terre crues pharaoniques identiques à celles du grand édifice de la forteresse (marques rondes)<sup>38</sup> (Pl. IXc). Dans l'angle nord-est petite poterie du Nouvel-Empire à décor linéaire peint. Dans le "radeem", trouvaille d'un animal en terre cuite (tête abîmée), d'un fond de plat pharaonique, d'un "bouchon" à anses, de tessons pharaoniques et chrétiens et de fragments de grès décorés* ». La poterie du Nouvel Empire, tête en bas dans l'angle nord-est du silo, repose sur le dallage de briques dont les larges joints ont été rebouchés par des tessons posés à plat ou sur tranche et quelques fragments de grès ; les briques mesurent 38 x 17 cm, et, au centre, deux petites dalles de grès se substituent aux briques<sup>39</sup>. Dans l'angle sud-est de Si12, près de la surface du sol extérieur, une amorce de brique et limon correspond sans aucun doute au départ d'une voûte qui jadis le recouvrait<sup>40</sup> (Pl. IXd).

38. Cette observation est subjective. Des marques de briques ont effectivement été trouvées dans la ville fortifiée du Nouvel Empire, M. AZIM, *CRIPPEL* 3 (1975), p. 103-105 ; celles repérées au fond du silo Si12 correspondent au type 03 illustré p. 102, en bas à gauche : c'est l'empreinte d'un index. Les marques doivent correspondre à un système de comptage lié à la production et à la livraison de lots de briques par les différents ateliers de fabrication, comme cela a dû se pratiquer à bien des époques sans que l'on puisse y lire un quelconque élément de datation.

Le 2 décembre : « *En SA.V.1. Fouille de la partie méridionale du carré 1B et nettoyage de la partie septentrionale de ce même carré. Quelques sols apparaissent très minces et, apparemment, ne se rattachant à aucune construction. Le lien est pratiquement fait avec la partie fouillée en avant et à l'est du temple A. À proximité de ce dernier la "terrasse" de cailloux paraît très élevée. Au cours de ces travaux, trouvaille d'un "aiguiseur" (?), d'un modèle de "arme de jet" (?), d'un grand tesson de "beaker" [vase tulipe] Kerma entièrement noir, de rares fragments de grès travaillés et de très nombreux tessons, pharaoniques et chrétiens* ».

Le 3 décembre : « *En SA.V.1. Nettoyage et fouille de la partie sud du carré 1C, après déplacement du Decauville. Nombreux tessons dans la couche superficielle ainsi que des blocs de grès provenant du Temple A – parmi ceux quelques fragments de petites dimensions – inscrits – sur l'un restes d'un **h** hiéroglyphique en relief* ».

Le 4 décembre : « *En SA.V.1. Travail dans le carré 1C – près de 1D. Plusieurs fragments décorés, dont une partie de tore et un reste de décor personnage (dieu ?) (>) coiffure et au-dessus de lui reste de la légende [di ef ânkh] – personnage en relief dans le creux et peint en jaune. Signes en creux et peinture jaune. Sur un autre fragment, restes d'une main tenant un ankh. Dans le "radeem" instrument en fer à œillet et tessons d'époque diverses* »<sup>41</sup>.

Le 5 décembre : « *En SA.V.1. Poursuite de la fouille du carré 1C où l'on trouve un bloc avec restes des têtes et torsos de deux personnages (><). À gauche bordure de fin de scène. Dans le "radeem", tessons de diverses époques. Début de la fouille du carré 1D*

39. Le dallage repose sur le rocher par l'intermédiaire d'une couche de terre de 5 cm environ.

40. 4 briques inclinées vers le nord ; peut-être s'agit-il davantage d'une cave, d'un cellier que d'un silo ?

41. À plusieurs reprises, le cahier de fouilles de Fr. Geus mentionne des photographies au polaroid mais je n'en ai pas eu connaissance, de même que des relevés, un « *plan général* » et des « *reports sur le plan* » qui me sont également inconnus.

*et enlèvement de tous les tessons de surface qui sont transportés dans le terre-plein – à l'ouest du fort turc – et près de la tour sud-ouest de ce fort ».*

### **Les travaux du 7 au 15 décembre 1974** (Pl. VI, X)

À mon arrivée sur le terrain le 7 décembre, six carrés de 10 x 10 m ont déjà été fouillés au nord du temple A, et il n'en reste que deux à dégager vers le Nil jusqu'au bord du rocher (D1 et D2, Fig. 5b). L'installation se présente de manière totalement différente des quartiers mis au jour les années précédentes sous le fort ottoman, et se rattache aux substructures de brique du temple A ; tout l'ensemble dégagé, par conséquent, doit être antérieur à la construction de la ville fortifiée, comme engagé sous sa terrasse de gravier<sup>42</sup>. La couche archéologique générale s'avère bouleversée totalement, comme malaxée, son épaisseur croissant vers l'est et les arases de brique devenant plus hautes avant de se réduire, voire disparaître, en atteignant le rocher vers le Nil ; Fr. Geus l'a parfaitement décrite : *« Au cours de la dernière campagne enfin, la fouille du secteur situé au nord du temple A a été entreprise. Cette zone a beaucoup plus souffert que la partie recouverte par le fort turc. On n'y a trouvé que des restes très fragmentaires de murs érodés, dont la construction est antérieure à celle du temple A. De très nombreux fragments de grès, parfois de très petite taille, décorés ou non, montrent qu'on y a débité les pierres du temple. Des blocs de taille plus importante y ont également été trouvés, dont l'un complète la grande inscription de Sêti I, découverte en 1970, à 10 m environ au SO. Les déblais sont constitués essentiellement de tessons de poterie. Les tessons de la surface ont été ramassés*

*systématiquement et déposés dans une aire préparée à cet effet. Les tessons des déblais ont également été tous recueillis, mais ils ont fait ensuite l'objet d'un tri, qui devrait en faciliter l'étude. Dans l'un des carrés un nombre relativement important de tessons de Kerma classique a été trouvé. Les tessons du Groupe-X et de l'époque chrétienne y sont également abondants. De nombreux objets des différentes périodes ont été retrouvés. Le plus impressionnant est une très belle tête de reine du Nouvel Empire en serpentine, malheureusement mutilée »<sup>43</sup>.*

Les vestiges mis au jour en SA.V.1 correspondent à une installation civile, sous la forme de structures de brique très ruinées que parsèment des blocs de grès décorés ou non provenant, pour la plupart d'entre eux sans doute, de l'exploitation en carrière du temple A ; cette installation consiste en un ensemble de maisons desservies par quatre étroites ruelles d'importance inégale, orientées nord-sud pour deux d'entre elles, Ru1 et Ru2, et est-ouest pour les deux autres, Ru3 et Ru4, le tout définissant une grille d'axe sensiblement perpendiculaire au Nil<sup>44</sup> (cf. le plan-masse, Fig. 6a). Leurs largeurs moyennes sont variables :

- Ru1 : 1,75 à 1,80 m ;
- Ru2 : 0,85 m ;
- Ru3 : 0,95 à 1,10 m ;
- Ru4 : 1,30 à 1,40 m.

Les rues délimitent des groupes d'habitations dont un seul est complètement dégagé, les emprises des autres disparaissant sous les limites de fouille ; ce groupe complet mesure en moyenne 16,80 m dans le sens est-ouest, et 11,45 m dans l'autre<sup>45</sup>, et il occupe une surface de l'ordre de 192 m<sup>2</sup>. J'ai distingué en première

42. À ce sujet, M. AZIM, *CRIPEL* 3 (1975), p. 97-99.

43. Fr. GEUS, « Fouilles à Saï », *Études nubiennes* (BdE 77), Le Caire, 1978, p. 98-100.

44. Sous réserve de l'orientation d'autres quartiers qui, espérons-le, seront mis au jour par les fouilles à venir.

45. Les deux grands côtés mesurent 16,70 m au sud et 16,90 m au nord ; les deux autres mesurent 11,00 m à l'ouest et 11,90 m à l'est.

hypothèse les différents groupes d'habitation par les sigles G1 à G6 (G5 et G6 ne pouvant qu'être supposés<sup>46</sup>, *Fig. 6a*), puis appelé G1a, G1b, etc., les unités elles-mêmes, tout en soulignant que la subdivision des groupes d'habitation ne peut être qu'une proposition, loin d'une certitude. C'est en cela que réside la plus grande difficulté, surtout pour les groupes – la plupart – qui n'ont pu être intégralement dégagés en 1974, difficulté aggravée, naturellement, par l'état de ruine extrême de certaines de leur parties, voire de leur disparition totale pour les plus proches du Nil.

Dans cette optique, le groupe complet G1 paraît constitué de deux maisons, voire trois (*Fig. 6a*) ; le découpage des autres est plus hypothétique, partant du fait apparent que chacune des maisons comporte plusieurs pièces accolées ouvrant sur une cour comportant un silo enterré<sup>47</sup>. La faiblesse des maçonneries, d'une ou deux briques d'épaisseur dans la plupart des cas, semble exclure la présence d'un étage, les maisons devant donc être couvertes d'une simple terrasse.

L'ensemble est le plus souvent établi directement sur le gebel naturel et, vers le Nil, sur le rocher, suivant une pente générale irrégulière mais forte – en moyenne de 13,5 cm/m – descendant vers l'est, alors que le temple A est bâti sur une terrasse artificielle nivelant le sol, de même qu'en partie la ville planifiée du Nouvel Empire ; cette forte pente a été « cassée » par l'aménagement dans le gebel de paliers successifs

avant d'y asseoir les constructions, paliers que l'on ne retrouve pas dans les ruelles est-ouest ; cet aménagement du terrain naturel avant construction est particulièrement net au nord de la ruelle Ru4 (*Pl. IXa, X, XI, XIIId*), moins entre les ruelles Ru4 et Ru3 dans les blocs G1 et G2 (*Pl. IIIb-c, IVc, Va, VIIIb, X*), et il est absent en avant du temple A où le terrain, formant là un dos d'âne, ne le nécessitait pas (*Pl. IIIa, IVb, VIIIId, X*). Si les directions dominantes qui ont présidé à la construction des installations sur le gebel ne sont guère différentes de celles du temple A et de la ville fortifiée, l'ensemble est d'une réalisation beaucoup plus légère, sans rapport avec la partie sud de la ville quant à la qualité de l'exécution comme de l'aspect des briques et de leurs dimensions.

L'étude et le relevé des structures mises au jour, ainsi que le dégagement des carrés D1 et D2, sont réalisés du 7 au 15 décembre (*Pl. VI, XIIa*). La fouille de ces deux derniers carrés orientaux se limite parfois à brosser le rocher, complètement dénudé en maint endroit et surtout vers le Nil et en D1, après avoir collecté des tessons de surface d'époques diverses (*Pl. XIIb*). Le déblai superficiel contient une forte proportion de terre, de gravier et de sable<sup>48</sup>, mais on y trouve néanmoins trois fragments de grès inscrits gravés en creux, avec dans le creux de la peinture jaune pour l'un d'eux, rouge pour un autre. Dans le carré D1 toujours, trois vases miniatures provenant d'un dépôt de fondation

46. On peut se demander, dans cette hypothèse, si le groupe G6 supposé n'était pas simplement un espace à ciel ouvert, compte tenu de la grande taille des silos et de leur concentration, auxquels s'ajoutent tous les creusements que parfois ils recoupent – donc antérieurs –, ne laissant guère de place à l'établissement de structures bâties dont aucune trace n'a été retrouvée entre les vestiges du temple A et des arases de brique plus loin à l'est (Mr301 à 309, *Fig. 3 et 6, Pl. VI*). Sur le mur Mr301, c'est le contraire : ce sont les creusements qui recoupent la maçonnerie – ils sont donc postérieurs – ; mais rien n'indique, évidemment, que tous les creusements soient contemporains.

47. Je ne prends en compte ici que les silos bâtis, aux parois plaquées de briques (en noir sur les plans, Si12 excepté pour que son dallage reste visible), et non les simples creusements qui ont pu être pratiqués à toute époque (en gris clair sur les plans), même si certains d'entre eux ont pu servir à asseoir des greniers ou de grandes jarres et faire partie de l'installation primitive.

48. Par endroits, entre les affleurements du rocher, on rencontre une couche de 30 à 50 cm d'un déblai plus compact que partout ailleurs, contenant de petits blocs du temple, des briques cassées, crues ou cuites, voire vitrifiées, et de très nombreux petits fragments de grès, quelques fragments d'os et des tessons à profusion.



sont découverts à côté d'un trou creusé dans le rocher, ainsi qu'un fragment de lame de cuivre<sup>49</sup> ; une dizaine de pierres portant des restes d'inscriptions ou de décor sont également rassemblées. Rien ou presque ne subsiste des structures de briques qui auraient pu être établies dans ce carré, hormis à sa limite ouest. Les tessons y sont pourtant nombreux, surtout dans sa moitié nord ; dans sa partie sud et devant du temple A, on rencontre rapidement le rocher nu. Le remblai de gravier qui porte le temple A est donc totalement absent vers l'est et il est impossible de fixer, dans cette direction, une quelconque limite au monument.

Des vestiges de brique crue sont apparus dès le 4 décembre dans le carré D2 sous la forme de deux murs perpendiculaires épais dont l'un borde la rue nord-sud orientale Ru1, l'autre, orienté est-ouest, n'étant plus révélé que par d'infimes traces rasées vers le Nil (*Pl. VI, XIIa*) ; le premier semble s'être poursuivi jadis vers le nord. Le déblai qui recouvre ce carré D2 livre une vingtaine de petits fragments de grès provenant sans doute du temple A, et, pour la première fois à Saï, un fragment de peinture sur terre crue (jaune avec une ligne noire).

### *Les quartiers d'habitation primitifs*

La subdivision des vestiges en quartiers d'habitation ainsi que l'exprime la *Fig. 6a* n'est, je l'ai dit, qu'une hypothèse, car il en est (au moins) une autre possible exprimée par la *Fig. 6b*. Cette seconde hypothèse prend davantage en compte la parenté d'aspect des maçonneries liées Mr301 à l'est et 310 en retour vers l'ouest, et peut-être aussi Mr101 et 102, tous ces éléments fondés sur le gebel ayant des largeurs assez voisines, plus importantes que tout ce qui a été construit alentour. L'espace délimité par les murs Mr301,

310 et 101 – le quartier G6 supposé en première analyse – correspondrait alors à une structure indépendante pouvant être antérieure aux habitations. La limite sud du groupe G1 serait alors matérialisée par le vestige de mur Mr310b surmontant Mr310 (*Pl. IVc, VI*), qu'accompagne le retour Mr311 fondé sur remblai, G1 conservant la même organisation qu'envisagée précédemment en deux ou trois habitations. Les groupes G2, G3 et G4 seraient inchangés, un point d'interrogation restant attaché à G5.

### **G5 ?**

On ne constate nulle présence, sur le terrain au nord du temple A, d'un mur de soutènement propre à retenir le gravier rapporté sur lequel il repose ; il est net, en revanche, qu'une rue est-ouest le borde sur toute sa longueur, limitée côté sud par un mur Mr312 (*Pl. IIIb, VI*). L'arase de ce mur, par endroits, est conservée à un niveau supérieur à celui de la sous-face du dallage du temple ; il est fondé sur du gravier rapporté (on a trouvé, sous sa fondation, un petit fragment de bois et un petit tesson ; en outre, ce gravier n'a pas la compacité du gebel). La largeur conservée de ce mur est d'une brique seulement, mais elle devait en comporter deux à l'origine<sup>50</sup> ; il est bâti de grandes briques gris-ocre, tassées avec les doigts posés à plat dans leur moule à la fabrication, donc non lissées<sup>51</sup>. Le groupe d'habitations supposé G5 est délimité à l'est par le mur Mr201, au nord par Mr312, et à l'ouest par le retour de Mr312 vers le sud ; le départ de ce dernier montre que son épaisseur initiale était de 2 briques<sup>52</sup>. La construction de Mr312 rappelle celle du deuxième mur bordant le temple au sud, lui aussi fondé sur remblai, mais subsistant plus haut encore, au niveau supérieur du dallage de grès.

49. Le trou dans le rocher a-t-il été celui du dépôt de fondation ?

50. Il était plus épais du côté du sud.

51. Longueur 40 à 42 cm, largeur 18,5 à 20 cm.

52. C'est, en fait, le cas de la plupart des murs dont il ne restait qu'une seule largeur de brique sur le terrain.

Les observations de 1974 apportent quelques précisions sur les substructures du temple A. Mr103 (a et b), de deux briques d'épaisseur, est fondé sur du gravier apparemment naturel ; ses briques, petites, mesurent en moyenne 32 x 16 cm, et sont donc différentes de celles de Mr312 bâti, lui, sur un remblai de gravier, même si l'aspect des unes et des autres est assez proche. Mr104 est composé des mêmes briques que Mr103, en une seule épaisseur, et forme un angle en face duquel a été ménagée l'ouverture déjà signalée dans Mr103a. La maçonnerie Mr102 est faite de 5 briques de dimensions moyennes 39 x 19 cm ; on pouvait donc mettre en œuvre, dans un même niveau de construction, deux tailles différentes de briques, qui ne ressemblent en rien, ni l'une ni l'autre, à celles employées dans ville fortifiée du Nouvel Empire. Mr202, de 5 briques mesurant en moyenne 38 x 18 cm, repose sur Mr102 par l'intermédiaire d'une couche de gravier contenant des tessons, ce qui suggère que le principe consistant à remblayer de gravier des constructions démolies pour en implanter de nouvelles n'a pas été mis en œuvre qu'une seule fois à Saï pour le temple A. Mr208, fondé sur gravier à tessons, est fait de grandes briques de 40 x 19 cm.

## G2

Délimité par les trois ruelles Ru3, Ru2 et Ru4 (*Fig. 6a-b, Pl. VI*), ce groupe d'habitations semble totalement détruit vers l'ouest où il disparaît sous la limite de fouille (*Pl. Vc*) ; les murs qui le délimitent sur trois côtés sont – ou étaient – épais de deux briques de petites dimensions, fondés sur gravier. Il me semble pouvoir diviser l'espace en deux maisons, G2a (à l'est) et G2b, séparés une fois encore par un mur de 2 briques. Si l'on

ne peut pas dire grand-chose de l'habitation G2b sinon qu'elle comporte des pièces au sud et, apparemment, une grande cour au nord percée de trous circulaires, G2a compte 4 pièces à l'est et au sud donnant sur une petite cour où s'ouvre le silo Si15 plaqué de briques de chant (*Pl. VIII d, IX b*). Le mur Mr323 qui sépare G2a de la rue Ru2 paraît avoir été renforcé côté ouest par des contreforts régulièrement espacés, à moins que cet aspect ne résulte que du hasard de sa destruction ; il est bâti de briques de petites dimensions (*Pl. VI, XII c*). Mr324, qui borde la rue Ru3, est large de 2 briques, sur gravier, de même que Mr318 ; Mr320 et son retour vers le sud sont faits de briques longues de 37-38 cm. Un sol de limon relie les murs Mr318, 324 et 320 ; Mr321 ne présente plus qu'une brique en largeur, sur gravier, mais a pu en comporter deux à l'origine, de même que Mr322. Dans G2 comme ailleurs, les murs nord-sud ont servi de soutènement aux diverses terrasses aménagées dans le gebel.

Mr313 et 314 de G2b sont des murs de 2 briques fondés sur un gravier paraissant naturel ; entre Mr312 et 313 subsistent les traces d'un sol de limon sur gravier, et une « cloison » Mr315 d'une brique d'épaisseur sur gravier orientée nord-sud ; entre elle et Mr314 subsiste un sol de limon<sup>53</sup>. Mr316 est la trace d'un mur nord-sud de 2 briques de largeur, qui présente sur sa face orientale un placage de briques verticales noircies par le feu ; il ne reste de Mr317 qu'une brique et demie pour suggérer qu'il s'agissait d'une autre « cloison » d'une brique de largeur. Aucun indice ne vient prouver que les murs et autres partitions de cette maison sont fondés sur du gravier artificiel ; ce gravier, toujours mêlé d'un peu de terre, a pu être remué localement lors de l'aménagement des sols. Il n'en reste pas

53. Une des deux seules briques de la « cloison » comporte une marque (une grande diagonale tracée avec un doigt) ; ses dimensions sont de 41 x 18,1 cm, donc une grande brique, mais qui n'a pas du tout l'aspect de celles

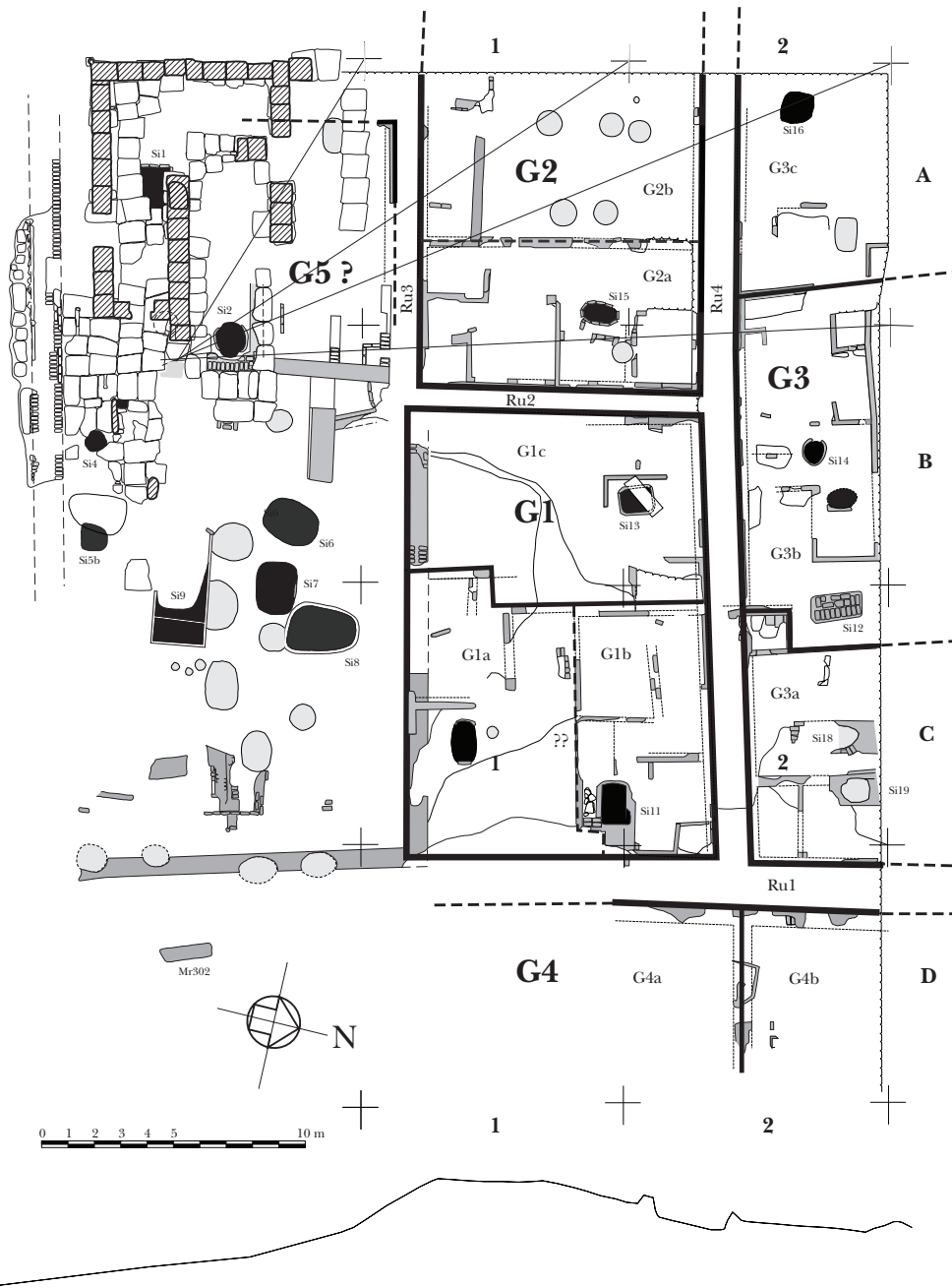
qui furent mises en œuvre dans la ville planifiée du Nouvel Empire. Une brique marquée d'un trait en travers apparaît aussi dans Mr313.



**Fig. 6a** (Dessin : Michel Azim) :

a) Proposition de plan-masse des constructions civiles antérieures au temple A.

LE TEMPLE A DE L'ÎLE DE SAÏ ET SES ABORDS



**Fig. 6b** (Dessin : Michel AZIM) :  
 b) Seconde proposition de plan-masse des constructions civiles antérieures au temple A.

moins que sa surface est extrêmement irrégulière et, partant, les niveaux des diverses fondations sont très variables.

### G1

Cet espace semble pouvoir être subdivisé en trois maisons **a**, **b** et **c** (*Fig. 6a-b*), délimitées au sud soit par le gros mur de 4 briques Mr310 (*Fig. 6a*), soit par le témoin Mr310b (*Fig. 6b*), et sur ses trois autres côtés par des murs devaient être larges de deux briques, très détruits. Chacune des maisons a dû comporter plusieurs pièces et une cour à silo, mais leur état est tel qu'aucun plan cohérent n'a pu en être restitué.

Vers la limite de G1a et G1b, un mur Mr339 double en quelque sorte une maçonnerie antérieure, Mr338, mais à un niveau nettement supérieur<sup>54</sup> ; il est bâti de briques larges de 18 à 19,5 cm cassées au nord, très différentes de celles de Mr338 et de petite taille (longueur : 32 à 33 cm), et fondé sur un gravier rapporté contenant des fragments de brique et d'os. Dans G1a, le mur Mr310, fondé là sur le rocher, est surmonté très localement par le témoin Mr310b et l'amorce de la maçonnerie liée et perpendiculaire Mr311 de 2 briques de largeur ; cette dernière est fondée au sud sur Mr310 lui-même, et au nord sur une forte couche de terre et de tessons (*Pl. IVc*). Dans G1b, Mr336 est un mur massif est-ouest construit avec un blocage de grès, qui se prolonge vers l'ouest par un mur Mr337 dont seul le parement sud est conservé (*Pl. VI*) ; il est fondé sur gravier ou sur rocher selon les endroits. Contre Mr336 au nord, un massif de briques sur gravier entoure un silo S11<sup>55</sup>. Enfin, Si10 est un silo sensiblement rectangulaire dont la partie inférieure fut creusée dans le rocher et le haut paré de briques de chant encore visibles sur ses côtés est et ouest.

54. Différence d'altitude de leurs fondations : 0,39 m.

55. À moins que Si11 n'ait été creusé dans cette maçonnerie.

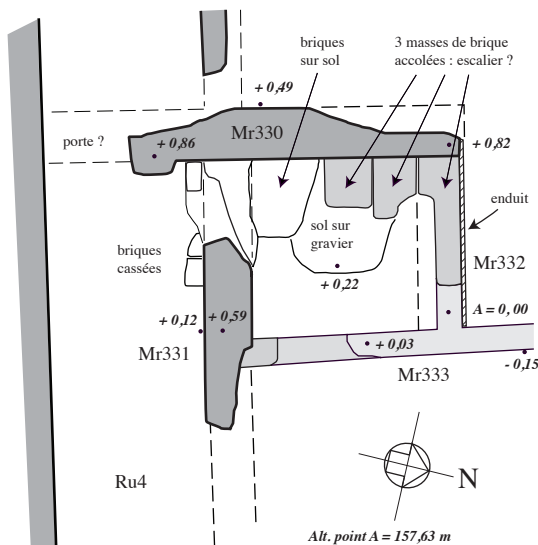
### G3

On y décèle l'amorce possible de trois maisons accolées dans le sens est-ouest, mais dont l'essentiel disparaît vers le nord sous la limite de fouille. Deux ruelles Ru1 et Ru4 délimitent l'ensemble ; au sud, son mur de clôture Mr325 a dû comporter 2 briques de largeur (de 33 x 15,5 cm environ) même si, sur l'essentiel de son tracé, il n'en reste plus qu'une, comme pour Mr326 à l'est (*Fig. 8, Pl. VI, IXa, X, XI*). Au nord-ouest, dans G3c, Si16 est un silo creusé dans le gravier aux parois enduites de limon (*Pl. VIIIb*) ; un sol, de limon également, l'accompagne ; G3b comporte, pour sa part, le silo Si12 déjà évoqué, et le reste de la construction ne révèle plus que des fragments de murs et quelques traces de sols de limon (*Pl. IXa, XI*). L'aménagement en terrasses du sol naturel est ici particulièrement net (*Pl. IXa, X, XI*) ; le bâti se poursuit en s'abaissant vers le Nil ou peu à peu il disparaît. Si14 est un petit silo ovale creusé jusqu'au rocher et parementé de briques de bout (*Pl. XIIIb-c*), et Mr327 le témoin d'un réaménagement postérieur posé sur une accumulation de sols de limon<sup>56</sup>. Mr328 est la bordure en briques de chant d'un silo Si17 presque entièrement détruit qui s'élevait au-dessus du gebel, posé sur le gravier ; ses briques portent encore des traces de feu (*Pl. XIIIb*). Mr329 et son retour d'angle au sud représentent les vestiges de deux « cloisons » d'une brique d'épaisseur fondées sur gravier ; une pierre est plaquée, côté nord, contre la maçonnerie du retour d'angle, et Mr329 bute au nord sur un mur de briques noyé sous la limite de fouilles. Toutes les briques, de petite taille, de ces ruines présentent le même aspect et la même couleur gris-ocre.

L'arase d'un mur de 2 briques de largeur Mr330 se prolonge par une tête vers le sud ; il est

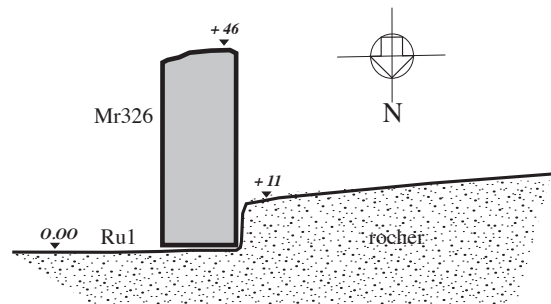
56. 0,33 m entre le premier sol sur le gravier et la fondation de Mr327.

postérieur à ses voisins du nord-est, Mr332 et 333, comme fondé sur une couche de 38 cm de terre, tessons, charbon de bois et briques tombées au-dessus du sol d'origine ; Mr331 est contemporain. La caractéristique la plus intéressante de Mr330 est précisément qu'il morde sur la rue Ru4, impliquant soit l'implantation d'une porte à cet endroit, soit un deuxième état des installations civiles antérieures au temple dans lequel cette rue Ru4 n'existait peut-être plus en tant que telle (*Pl. XI, XIII d*). Les murs Mr330, 331 (2 ou 3 briques de largeur), 332, 333 (à l'origine large de 2 briques, sur rocher) semblent délimiter un petit espace sensiblement carré, bien trompeur car tous les éléments n'en sont pas contemporains (*Fig. 7*). La photographie qui constitue la Planche XIVa, prise depuis l'est, montre l'existence de trois maçonneries accolées contre la face est de Mr330, les deux du sud étant fondées sur une couche de gravier, celle du nord étant établie plus bas et liée au mur Mr333 qui borne G3b à l'est.



**Fig. 7** (Dessin : Michel AZIM) : détail de l'espace délimité par les murs Mr330 à 333 dans la structure G3a ; les trois masses de brique accolées constituent-elles les vestiges d'un escalier ?

Dans G3a, Si18 et Si19 – qui ne sont pas nécessairement des silos – correspondent à des creusements ménagés dans deux fortes masses de brique parallèles orientées nord-sud (*Pl. XIV b*) ; l'aspect de Si19 suggère qu'à l'origine cette excavation était carrée. Fondées sur le rocher, les deux masses de brique pouvaient être reliées par une cloison dont il ne reste que des traces. Le parement ouest de la maçonnerie entourant Si19 se prolongeait vers le sud par un mur de 2 briques de large, Mr334 ; ce mur, avec Mr335 est-ouest, large de 2 briques à l'origine, et le mur Mr326 qui borde la rue Ru1, délimitent une pièce rectangulaire orientée est-ouest. Mr326 est bâti, comme nombre d'autres murs, à l'aplomb d'une différence de niveau taillée dans le gebel (*Fig. 8, Pl. XIV c*) ; aucune trace de sol n'est visible dans cette zone.



**Fig. 8** (Dessin : Michel AZIM) : agencement des paliers taillés dans le gebel et des maçonneries de brique crue : exemple du mur Mr326 ; les murs ainsi implantés, sans constituer de véritables soutènements, empêchent de fluer le gravier des paliers taillés dans le gebel.



## Conclusions

La première des questions qui viennent à l'esprit est naturellement celle de la datation des structures dégagées, en l'absence totale d'éléments retrouvés *in situ* qui auraient représenté autant de témoignages directs fort bienvenus. Fr. Geus, parfaitement conscient de l'importance du matériel le plus abondant, la céramique, première source d'information potentielle à exploiter en priorité même si retrouvée le plus souvent hors contexte, avait prévu à son égard une ambitieuse étude, qui aurait pris en compte la totalité des tessons provenant de la fouille elle-même comme du ramassage systématique de surface auquel il avait préalablement fait procéder carré par carré ; cette étude, si elle a jamais pu être menée à son terme n'a pas, à ma connaissance, connu le stade de la publication.

Il reste heureusement, malgré ce sérieux handicap, quelques pistes exploitables, la première d'entre elles étant paradoxalement la céramique. Même si l'on ne dispose pas, en effet, de l'étude exhaustive prévue par Fr. Geus, les notes contenues dans son cahier de fouilles, associées aux informations du *Journal* de J. Vercoutter, fournissent néanmoins une vue d'ensemble riche d'enseignements. Au premier abord, le cas a pu paraître désespéré tant la couche archéologique recouvrant les différentes structures est dénuée de toute stratification ; c'est au contraire un étonnant mélange qui rejette des tessons chrétiens, Groupe-X, méroïtiques, pharaoniques au fond de silos bien plus anciens alors que des tessons Kerma sont fréquemment retrouvés plus haut. Ces derniers définissent le premier cadre chronologique : signalés en grandes quantités

par Fr. Geus et J. Vercoutter dans les bandes de terrain A et B, puis B et C, largement dans les carrés B2 et C2, ils sont fortement représentés dès le décapage des matériaux superficiels. Dans C2, des tessons Kerma sont pris dans la masse des tessons pharaoniques et chrétiens, et l'on en retrouve profondément enfouis dans le silo Si12 ; dans B1, un *beaker* entièrement noir apparaît, Fr. Geus confirmant que « dans l'un des carrés un nombre relativement important de tessons de Kerma classique a été trouvé ». La poterie Kerma est donc parfaitement attestée, se concentrant apparemment vers l'ouest et le nord de la zone fouillée ; moins représentée vers le sud, elle ne semble pas se retrouver sous le temple A et, en tout cas, aucun tesson de cette époque n'a été remonté les années précédentes des fouilles menées dans la ville du Nouvel Empire sous le fort ottoman<sup>57</sup>. La présence importante de céramique Kerma dans SA.V.1 est un premier indice remarquable quant à la datation de l'installation civile.

Une autre approche de la question repose sur l'examen de la chronologie relative des différents vestiges et l'observation du substrat des constructions, qui procède d'un constat tout simple : l'ensemble SA.V.1 est antérieur au temple A – qui fournit, avec sa datation assurée de Thoutmosis III, un *terminus ante quem* – comme noyé dans le remblai de gravier qui le porte, et fondé à un niveau inférieur en épousant la déclivité d'un gebel naturel tout juste retaillé de quelques paliers afin de redresser les sols maison par maison, voire pièce par pièce (*Pl. VII, IXa, X, XI, XIII, XIIIa, XIVd*) ; SA.V.1, par conséquent, est antérieur aussi à la ville planifiée du Nouvel Empire<sup>58</sup>.

57. Br. GRATIEN, *Les Cultures Kerma, Essai de classification*, Lille, 1978, p. 45, et « Les cultures Kerma, Essai de classification, trente ans après », dans V. RONDOT, Fr. ALPI et Fr. VILLENEUVE (éd.), *La Pioche et la plume. Hommages archéologiques à Patrice Lenoble*, Paris, 2011, p. 225-236.

58. L'alignement du temple A sur la rue NS/1 (cf. *supra* n. 21, p. 16) de la ville du Nouvel Empire confirmant que ces deux ensembles ont coexisté.

Une dernière approche, enfin, permet d'affiner la datation des structures de SA.V.1, qui tient au type même du mode de réalisation de ces habitations de brique crue en murs minces, raidis parfois de contreforts, de ces maisons sans étage comportant plusieurs pièces s'ouvrant sur une cour pourvue d'un silo enterré plaqué de briques de chant, quelquefois recouvert d'une voûte qui en fait une véritable cave ou un cellier. Les grandes orientations de l'installation sont, comme pour la ville du Nouvel Empire, commandées par le Nil, sensiblement parallèles ou perpendiculaires à son cours mais d'un urbanisme différent, SA.V.1 suivant une grille beaucoup plus souple que celle, orthogonale et rigide, qui marque la ville pharaonique ; les différences de conception, d'implantation, d'exécution et de fonction des bâtiments distinguent clairement SA.V.1 de la ville fortifiée, jusqu'aux écarts d'altitude qui les rendent incompatibles.

En abordant le monde Kerma comme celui d'autres sociétés antiques, l'intérêt des découvreurs et archéologues ne s'est pas tourné en premier lieu vers l'habitat, plutôt délaissé bien que propre à apporter un précieux éclairage sur la vie quotidienne en des temps révolus. L'habitat Kerma est donc loin d'être parfaitement connu, bien que des travaux récents commencent à en donner une idée plus précise ; c'est notamment le cas des fouilles menées par B. Gratien et son équipe à Gism el-Arba, où les maisons du Kerma classique ressemblent tout à fait à celles de SA.V.1 malgré l'état de ruine des unes et des autres<sup>59</sup>. On retrouve sur les deux sites des habitations de 3, 4 ou 5 pièces donnant sur une cour<sup>60</sup> ; à Gism el-Arba, où le bâti est implanté sur une plaine

alluviale, des structures de stockage surélevées par des soubassements en pierre ont été créées, ce qui semble avoir été remplacé à Saï par les silos creusés dans les cours, principe jugé sans doute suffisant pour protéger les denrées en raison de la nature caillouteuse et compacte du gebel.

L'implantation au bord du Nil a été une nécessité vitale pour l'habitat Kerma de Saï mais les crues du fleuve ont conduit au fil des siècles à sa perte, comme du reste celle de toute la partie orientale de la ville pharaonique et de son mur d'enceinte. Ce n'est nullement un hasard si les concentrations de tessons se retrouvent plutôt vers l'ouest et le nord de la fouille, loin du Nil et de ses écarts qui, peu à peu, ont rongé la rive et sa falaise. Mais là n'est pas la seule raison de la disparition des niveaux antiques ; il s'y ajoute l'érosion éolienne et surtout l'intervention humaine lorsque le temple A fut exploité en carrière pour l'édification du fort ottoman, et sans doute bien plus tôt au vu des civilisations qui se sont succédé de façon quasi continue sur le site. Des structures pharaoniques mises au jour sous le fort, encore importantes et de bonne hauteur au XVI<sup>e</sup> siècle là où sa construction les a involontairement protégées, il ne reste plus trace aux abords immédiats du temple A, où pourtant elles ont dû exister ; elles vont toutefois réapparaître plus loin au nord grâce aux travaux entrepris par Fl. Doyen et son équipe en 2008 et 2009<sup>61</sup>, qui ont cependant mis en évidence le même phénomène de destruction vers le Nil, le niveau des ruines s'y abaissant jusqu'à disparaître sur le rocher<sup>62</sup>. La force du fleuve et les occupations ayant succédé au Nouvel Empire se sont conjuguées pour mener à un tel résultat.

59. Br. GRATIEN, S. MARCHI, O. THURIOT, J.-M. WILLOT, « Gism el-Arba, habitat 2. Rapport préliminaire sur un centre de stockage Kerma au bord du Nil », *CRIPPEL* 23 (2003), p. 29-43 ; Br. GRATIEN, S. MARCHI, D. SYS, R.-P. DISSAUX, « Gism el-Arba – Habitat 2, Campagne 2005-2006 », *Kush* XIX (2003-2008), p. 21-35.

60. Br. GRATIEN *et. al.*, *CRIPPEL* 23 (2003), fig. 2 p. 33 ; même plan dans *Kush* XIX (2003-2008), fig. 5, p. 29.

61. D. DEVAUCHELLE, Fl. DOYEN, « Retour à l'île de Saï (Soudan, 2006-2009) », *BSFE* 175 (2009), p. 43-49, (secteur SAVIN).

62. Fl. DOYEN, « The New Kingdom Town on Sai Island (Northern Sudan) », *SudNub* 13 (2009), p. 17-21.



En SA.V.1 vivait à Saï un quartier d'habitation du Kerma classique peu avant que les rois de la XVIII<sup>e</sup> dynastie assurent leur emprise sur la Nubie, partie d'une installation dont l'étendue et l'organisation pourront être précisées à l'occasion de fouilles à venir. Cette conclusion, toutefois, ne rend pas compte des maintes traces de remaniements que présentent les structures de brique, et ne spécifie donc pas si l'on est en présence de deux installations successives complètes ou bien de simples reprises locales (Fig. 1a-b, Pl. IIIa, b et c, IVc, XI, XIIId, XIVd) ; étant donné l'état de délabrement des vestiges de SA.V.1 et de l'étendue limitée de la fouille, je ne sais que répondre<sup>63</sup>. Les traces de modifications, reprises ou reconstructions attestées ne sont pas séparées, physiquement et chronologiquement, par des couches d'abandon ou de destruction franches et stratifiées mais par un simple remblai de gravier, et des habitations comme G3b semblent pouvoir mêler des murs fondés sur gebel ou sur remblai. Locaux ou généraux, les remaniements peuvent remonter au Kerma classique comme au tout début du Nouvel Empire, traduisant peut-être le passage de l'un à l'autre.

Enfin, lorsque la XVIII<sup>e</sup> dynastie édifia la ville nouvelle et son temple, le quartier SA.V.1 avait disparu sous le gravier, ce qui suscite une dernière

question. En fouillant jusqu'en 1974 la ville sous le fort ottoman on a considéré, une fois atteinte la surface de gravier horizontal sur laquelle elle était implantée, que l'on avait mis au jour le niveau le plus ancien, opinion confortée par le fait que près du fleuve les structures pharaoniques étaient établies en contact direct avec le roc, sans intermédiaire. La fouille de SA.V.1 remet en cause cette appréciation en suggérant que des constructions antérieures peuvent encore être masquées au cœur même du site, là où d'éventuelles dépressions ont été nivelées par l'apport d'un épais remblai à l'instar de ce qui fut fait sous le temple A (Pl. VII, X)<sup>64</sup> : ne devra-t-on pas envisager, un jour prochain, d'entreprendre des sondages dans la ville pharaonique à la recherche de temps plus anciens ?

## II. L'architecture du temple A et ses modifications (J.-Fr. C.)<sup>65</sup>

Le temple A de l'île de Saï est orienté selon un axe est-ouest, face à l'est, dominant le Nil. Il se situe à l'intérieur de l'enceinte de la ville, sur son côté oriental, au nord des quartiers d'habitation fouillés entre 1970 et 1974<sup>66</sup>. Seuls les vestiges en pierre de grès d'une partie du dallage et de la première assise des salles occidentales du temple ont subsisté (cf. Fig. 9).

63. Il semble qu'il ne reste plus rien aujourd'hui de ces vestiges.

64. Les Pl. VIIa et b donnent une idée de son épaisseur possible.

65. Je remercie Didier Devauchelle et Michel Azim d'avoir accepté que me soit confiée l'étude architecturale du temple. M. Azim, architecte, qui a débuté cette étude, a réalisé la fouille, le démontage, le remontage du temple, le relevé et les dessins de l'état actuel et l'étude des structures antérieures.

66. Voir à ce sujet : J. VERCOUTTER, « New Egyptian Texts from the Sudan », *Kush* IV (1956), p. 66-82 [=J. VERCOUTTER, *Kush* IV (1956)] ; Id., « Excavations at Sai 1955-1957. A preliminary report », *Kush* VI (1958), p. 144-169 [=J. VERCOUTTER, *Kush* VI (1958)] ; Id., « Les nouvelles

fouilles de Saï », *BSFE* 58 (1970), p. 19-31 [=J. VERCOUTTER, *BSFE* 58 (1970)] ; Id., « État des recherches à Saï », *BSFE* 70-71 (1974), p. 28-36 ; Id., « La XVIII<sup>e</sup> dynastie à Saï en Haute-Nubie », *CRIPPEL* 1 (1973), p. 7-38 [=J. VERCOUTTER, *CRIPPEL* 1 (1973)] ; Id., « Saï 1972-1973 », *CRIPPEL* 2 (1974), p. 11-26 ; M. AZIM, « Quatre campagnes de fouilles sur la forteresse de Saï, 1970-1973 1<sup>ère</sup> Partie : l'installation pharaonique », *CRIPPEL* 3 (1975), p. 92-125 [= M. AZIM, *CRIPPEL* 3 (1975)] ; et plus récemment au sujet des dépôts de fondation et des blocs épars du temple : Fl. THILL, « Les premiers dépôts de fondation de Saï », *CRIPPEL* 17/2 (1997), p. 105-117 [= Fl. THILL, *CRIPPEL* 17/2 (1997)] ; A. MINAULT-GOUT, « Les installations du début du Nouvel Empire à Saï : un état de la question », *CRIPPEL* 26, Lille (2006-2007), p. 275-294 [= A. MINAULT-GOUT, *CRIPPEL* 26 (2006-2007)].

Toute la partie orientale du temple qui dominait le fleuve a entièrement disparu en même temps que la plateforme artificielle<sup>67</sup> en petits galets qui l'accueillait. Il est possible d'envisager que les contreforts nécessairement élevés en bordure de la falaise, soutenant la plateforme artificielle qui surplombait le fleuve, se sont

effondrés ; entraînant dans leur chute la ruine des installations orientales du temple. Le remploi a manifestement participé à sa ruine, plusieurs éléments architecturaux ont été réutilisés dès l'époque chrétienne<sup>68</sup>, puis lors de l'occupation ottomane<sup>69</sup> et encore récemment<sup>70</sup>.



Fig. 9 : vue d'ensemble du temple.

67. Voir à ce sujet : M. AZIM, *CRIPEL* 3 (1975), p. 96-100.

68. Un pilier a été employé en autel, et un autre bloc pourrait avoir servi de cathédre.

69. De très nombreux blocs du temple ont été retrouvés employés dans les installations du fort ottoman ; cf. ici même, n. 66.

70. Lors de la mission de janvier 2010, un petit jambage en grès a été retrouvé dans une des maisons du village de Morka, employé en linteau.

### 1. Description des vestiges (Pl. XV)

La partie occidentale du temple en pierre est constituée par un sanctuaire axial et son antichambre, encadrés par deux salles latérales. La pièce latérale sud est desservie par une salle, dont seuls les tracés de pose ont été conservés, qui s'ouvre à la fois sur l'antichambre du sanctuaire au nord, un déambulatoire à l'ouest et un espace à l'est difficile à préciser (cour ?) (Fig. 10). Les superstructures de la pièce latérale nord ont pratiquement totalement disparu, seuls la première assise du mur ouest de la salle et une partie du dallage ouest sont encore conservés.

Les vestiges d'un mur en brique crue sont encore visibles tant au nord qu'au sud à équidistance de l'axe du temple ainsi que du côté oriental. M. Azim a identifié deux états des vestiges du mur sud, un premier qui correspond à un mur de deux briques d'épaisseur et un second état de

six briques d'épaisseur, reconstruit en partie sur le premier, et qui pourrait correspondre à une restauration tardive du mur (Fig. 11). En effet, les vestiges de ce dernier état reposent sur leur moitié sud sur des blocs en grès dont certains sont des remplois. Du côté nord, le niveau de fondation ne permet pas d'envisager que ces vestiges soit contemporains des vestiges sud et du temple. De plus, ils semblent appartenir à un état bien antérieur et en rapport avec l'habitat mis au jour à proximité (cf. *supra*). Cependant, le fait qu'il se situe à la même distance de l'axe du temple que le mur sud pourrait permettre d'envisager comme hypothèse de travail que ces vestiges aient pu servir de fondation au mur d'enceinte nord, contemporain du temple. Enfin, un dernier mur orienté nord-sud situé à l'est du temple, et près duquel a été découvert un dépôt de fondation (D1) est fondé, là encore, trop bas pour qu'il

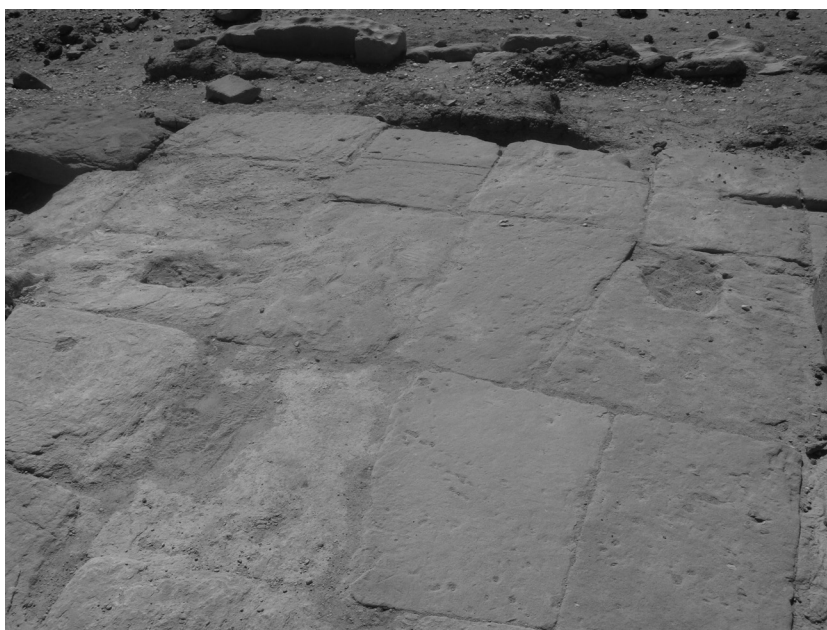


Fig. 10 : tracés de pose de la salle à l'ouest de la salle latérale sud.



puisse être mis en relation avec le temple. Selon M. Azim, il s'agit nécessairement d'un état en rapport avec la zone urbaine mise au jour aux alentours. Quoiqu'il en soit, la présence du dépôt de fondation à l'ouest de ce mur indique que le temple de Thoutmosis III s'étendait au moins jusqu'à cette limite<sup>71</sup>.



Fig. 11 : vue du mur sud en brique crue.

71. Dans la mesure où il s'agit bien d'un dépôt de fondation de Thoutmosis III. En effet, le dépôt de fondation (D1) est l'un des deux dépôts, sur les huit mis au jour à Saï, sans plaquette de fondation aux noms de Thoutmosis III.

Le sanctuaire se situe sur l'axe du temple à l'extrémité ouest. Dans son sol a été aménagée une sorte de « coffre » dont le couvercle était une dalle de sol (Fig. 12). Elle est précédée d'une sorte d'antichambre sous laquelle a été découvert la quasi-totalité des dépôts de fondation (cf. *supra*)<sup>72</sup>. Le mur sud du sanctuaire est manquant mais il est possible de le restituer, le harpage de son angle sud-ouest et le tracé de pose de son nu extérieur côté sud prouvent son existence (Fig. 13). On observe que le sanctuaire semble avoir été adossé à son antichambre, les angles occidentaux de l'antichambre sont ravalés et non harpés avec les murs du sanctuaire. De plus, la porte qui donne accès au sanctuaire comporte une rainure d'encastrement de vantail *transversale* plutôt que longitudinale, comme c'est traditionnellement le cas à la XVIII<sup>e</sup> dynastie. Enfin, le lit d'attente de tous les blocs des trois murs du sanctuaire est pourvu de mortaise en forme de queue d'aronde destinée à accueillir un crampon en bois, alors que tous les autres murs du temple en sont dépourvus. Ce détail architectural – la présence de mortaise – corrélé avec la rainure d'encastrement transversale, le non harpage et le ravalement des angles de l'antichambre permet de penser que les trois murs du sanctuaire ont été adossés ou plutôt ajoutés, à son antichambre.

Les vestiges des murs des deux pièces latérales au sanctuaire s'adossent, eux aussi, aux angles de son extrémité ouest (Fig. 14). Ces angles étant, eux aussi, ravalés et non harpés, les maçonneries des deux pièces latérales ont donc été ajoutées après les murs du sanctuaire.

Il ne peut donc pas être daté avec certitude. Voir à ce sujet Fl. THILL, *CRIPEL* 17/2 (1997), fig. 3.

72. Fl. THILL, *CRIPEL* 17/2 (1997), p. 105-117.



Fig. 12 : « coffre » aménagé dans le sol du sanctuaire.



Fig. 13 : l'angle sud-ouest du sanctuaire et son tracé de pose.



Fig. 14 : adossement de la salle latérale nord au sanctuaire.



Fig. 15 : détail de l'extrémité du mur sud de la salle latérale sud.



Le mur sud de la salle latérale méridionale s'arrête à environ 9,70 m de l'angle, là où s'ouvre une porte dont seuls la première assise de chacun des jambages est conservée. La face située à l'extrémité de ce mur est traitée en layage léger en biais et légèrement creux comme le sont les faces de joint des blocs et non pas comme le nu d'un mur visible (*Fig. 15*). Ce détail architectural indique que le mur a été interrompu à cet endroit et qu'il a été l'objet d'un aménagement. Il est probable que cette modification est contemporaine de la mise en place de la porte donnant accès à la salle latérale et vraisemblablement également à la porte donnant accès à l'antichambre du sanctuaire. Cette dernière a été visiblement percée dans le mur sud de l'antichambre comme le prouvent les blocs constituant ses jambages. En effet, il manque à la porte : la feuillure du montant ouest, la rainure de pose du vantail et le trou de crapaudine... Cette porte a été ouverte dans un second temps.

Enfin, seuls les tracés de pose encore visibles sur le dallage peuvent permettre la restitution de la salle à l'est de la salle latérale sud. Cette salle était de forme rectangulaire et comportait quatre portes, une au nord ouverte dans le mur sud de l'antichambre du sanctuaire qui a été précédemment décrite, une à l'est dont le tracé est encore partiellement visible mais

dont la rainure d'encastrement du vantail et la crapaudine sont parfaitement identifiables, et deux portes à l'ouest, l'une qui donnait accès à la salle latérale dont il vient d'être question et qui semble être une adjonction, et une seconde plus au sud dont le tracé de pose et la rainure d'encastrement du vantail et la crapaudine sont visibles (*Fig. 16*), cette dernière donnait accès au couloir périmétral entre le temple en pierre et son enceinte en brique crue.

Un tracé de pose gravé sur le dallage de la moitié ouest de la chapelle axiale indique qu'un mur de refend a été érigé là dans un second temps. Ce mur comportait vraisemblablement une porte dans l'axe, mais le dallage de cette partie du sanctuaire, aujourd'hui démonté, n'a gardé, hormis le tracé de pose, aucune trace de crapaudine ou de rainure d'encastrement. L'absence de ces détails architecturaux prouve que cette porte n'était pas munie de vantail en bois.

Enfin, l'assise en place du mur du fond du temple du côté ouest n'est pas ravalée sur sa face extérieure (occidentale) (*Fig. 17*). Ce détail permet assurément de supposer que de ce côté, le sol était plus élevé et que le couloir périmétral, qui tournait autour du temple, n'avait pas un niveau de sol homogène ; et que cette partie du couloir était nécessairement surélevée.



**Fig. 16** : détail du tracé de pose, de la crapaudine et de la rainure d'encastrement de la porte donnant accès au couloir périmétral.



**Fig. 17** : détail de la face ouest, non ravalé, du mur du fond du temple.



## 2. Les parallèles architecturaux :

Le temple A de l'île de Saï a été édifié sous le règne de Thoutmosis III comme l'indiquent les dépôts de fondation retrouvés à son nom<sup>73</sup>. Les travaux de construction ont été initiés par le Vice-roi de Nubie, Nehy. Ce personnage semble être également à l'origine de la construction des temples de Koumma et de Semna. Ces deux temples constituent d'intéressants parallèles pour le temple de Saï car ils ont subi, eux aussi, de nombreuses modifications.

### 2.1 Le temple de Koumma (Pl. XVI-a)

Le temple de Koumma a été édifié sous le règne de Thoutmosis II puis modifié à trois ou quatre reprises sous les règnes d'Hatchepsout et de Thoutmosis III<sup>74</sup>. Ce temple est construit en brique crue et en pierre. À l'origine il ne comportait que deux cours délimitées par des murs en brique crue et des portes en pierre (Phase 1, Thoutmosis II).

Une avant-cour fut ajoutée à l'avant du temple avec une avant-porte à deux colonnes, tandis que le mur mitoyen entre les deux cours préexistante était rebâti en pierre (Phase 2, Thoutmosis II-Hatchepsout).

Puis un portique à 5 piliers fut érigé dans la cour la plus orientale (Phase 3, Thoutmosis III).

Ensuite, c'est l'ensemble de l'arrière du temple qui fut modifié par un aménagement en cour et chapelles à l'aide d'un placage en pierre le long des murs en brique crue (Phase 4, Amenhotep II). Ce nouvel aménagement a obturé le portique à 5 piliers, le transformant en un mur percé d'une porte à son extrémité sud. À cette fin, les architectes ont étrangement

choisi de ravalier la moitié arrière des piliers pour y encastrer une maçonnerie en pierre et boucher de même les entre-piliers : aujourd'hui, il est encore aisé de lire le portique dans l'épaisseur de ce mur puisque les architraves ont été laissées en place.

Enfin, la cour en avant du portique de piliers a été couverte et une petite salle a été aménagée du côté nord à l'aide d'un petit mur de refend percée d'une porte en partie centrale (Phase 5, roi non identifié<sup>75</sup>).

### 2.2 Le Temple de Semna (Pl. XVI-a)

Le temple de Semna date des règnes d'Hatchepsout et de Thoutmosis III, et il n'a été l'objet que d'une seule modification architecturale importante<sup>76</sup>. À l'origine, le temple de Semna n'était constitué que d'une chapelle flanquée sur son côté oriental d'un portique à quatre piliers adossé au mur d'enceinte en brique crue, tandis qu'une cour était aménagée à l'avant et sur son côté ouest (Phase 1, Hatchepsout-Thoutmosis III).

Par la suite, le fond du sanctuaire originel a été percé afin de l'agrandir vers le nord. Un portique a été édifié sur son côté ouest, constitué de deux pilastres d'extrémité et d'une colonne-*ioun*. À cette occasion, une porte a été ouverte dans le mur occidental de la chapelle permettant d'accéder sous ce portique. Face à ce dernier, s'ouvrait sur une petite cour qui donnait accès à une pièce septentrionale. Trois des murs de cette pièce étaient en brique crue tandis que le quatrième, du côté oriental, était en pierre et constitué par le revers du mur ouest de l'extension de la chapelle (Phase 2, Thoutmosis III).

73. Fl. THILL, *CRIPEL* 17/2 (1997), p. 105-117.

74. R.A. CAMINOS, *Semna-Kumma II, The Temple of Kumma* (ASEg 38), Londres, 1998.

75. Cette 5<sup>e</sup> phase peut être contemporaine de la phase 4. C'est simplement pour une commodité que l'on a choisi de l'individualiser.

76. R.A. CAMINOS, *Semna-Kumma I, The Temple of Semna* (ASEg 37), Londres, 1998.

### 3. Les différentes phases de construction du temple A de l'île de Saï

#### 1.1 La première phase de construction (Pl. XVI-b, phase 1)

Lorsque le Vice-Roi de Nubie Néhy décide de construire, pour le compte de son souverain Thoutmosis III, un temple sur l'île de Saï, son projet est alors assez modeste : il se résume à une simple chapelle en pierre à salle unique, qui remplace peut-être un précédent monument érigé sous le règne d'Ahmosis ou de celui d'Amenhotep I<sup>er</sup> 77. La chapelle était probablement entourée d'une ou deux enceintes en brique crue dans lesquelles étaient percées des portes. On peut raisonnablement envisager que ces portes puissent être identifiées avec celles qui ont été retrouvées remployées dans les extensions ultérieures du monument : les deux portes en grès inscrites aux noms de Thoutmosis III et d'Amenhotep I<sup>er</sup> 78. Ces deux portes sont constituées en façade de blocs de grès (2 jambages monolithiques et 1 linteau), tandis que leur revers, lui, restait en brique crue. Elles sont assez hautes pour constituer une entrée située en avant de la chapelle, seul le linteau est décoré de colonnes de textes dont les cartouches d'Amenhotep I<sup>er</sup> encadrent celui de Thoutmosis III. Une troisième porte est probablement une porte secondaire de plus petites dimensions aux noms de Néhy et de Thoutmosis III qui a été remployée dans le dallage en avant des vestiges actuels 79. Il est vraisemblable que si les deux portes les plus hautes se trouvaient naturellement en avant de la chapelle ; la porte aux noms de Néhy et Thoutmosis III, plus petite, était incluse dans un

des murs latéraux en brique crue à la chapelle axiale 80. Le parallèle le plus proche de ce premier projet à Saï est sans aucun doute le temple de Semna, qui est, lui aussi, dans sa première phase de construction une simple chapelle doté d'un portique latéral sur son côté oriental (Pl. XVI-a).

#### 1.2 La deuxième phase de construction (Pl. XVI-b, phase 2)

Dans un second temps durant le règne de Thoutmosis III, ce premier projet a été étendu vers l'ouest par l'ajout d'une pièce axiale. Une porte a été percée dans la paroi du fond de la chapelle originelle pour desservir cette nouvelle salle. Là encore, le parallèle le plus proche est certainement le temple de Semna qui a, lui aussi, connu exactement le même type de modification, la différence résidant simplement dans la suppression totale du mur du fond de la chapelle primitive alors qu'à Saï, les architectes ont choisi d'y percer une porte (Pl. XVI-a).

#### 1.3 La troisième phase de construction (Pl. XVI-b, phase 3)

Lors d'une troisième campagne de construction, durant le règne de Thoutmosis III, deux salles latérales ont été construites en pierre, l'une au nord et l'autre au sud de la chapelle primitive et de son extension occidentale. Le mur qui fermaient ces salles sur leur côté oriental, s'adossaient à la façade est de la chapelle primitive qui constituait alors la façade en pierre du temple. Il est vraisemblable que ce mur était percé à ses extrémités nord et sud d'une porte donnant accès au couloir périmétral.

77. Voir ici même, L. GABOLDE, « Réexamen des jalons de la présence de la XVIII<sup>e</sup> dynastie naissante à Saï », *CRIPEL* 29, p. 115-137.

78. Cf. J. VERCOUTTER, *BSFE* 58 (1970), p. 27-29 ; ID., *CRIPEL* 1 (1973), p. 15-16, pl. IV.

79. Cf. J. VERCOUTTER, *CRIPEL* 1 (1973), p. 19, pl. IV.

80. Il s'agit d'une simple hypothèse de travail qui est justifiée uniquement par les lieux de emploi et les dimensions de ces différents éléments (cf. *infra*).

C'est probablement lors de cette campagne qu'une porte fut percée dans les parois nord et sud de la chapelle primitive afin de desservir les deux nouvelles salles<sup>81</sup>. La porte sud ne comporte ni crapaudine, ni rainure d'encastrement du vantail ce qui permet d'assurer qu'elle n'était fermée par aucun vantail.

C'est certainement durant cette campagne de construction que fut démolie et remployé dans le dallage de la cour en avant du temple les éléments de la porte au nom de Néhy et de Thoutmosis III<sup>82</sup>. On peut envisager que cette porte donnait accès à l'une des deux salles en brique crue qui encadraient la chapelle et qui auraient été reconstruites en pierre lors de cette campagne.

Enfin, il est possible que ce soit durant cette phase qu'un mur de refend fut ajouté permettant de séparer en deux pièces la chapelle primitive créant ainsi une sorte d'antichambre supplémentaire dans l'axe du saint des saints.

La troisième modification du temple de Saï est semblable aux aménagements réalisés à Semna lors de la phase 2. En effet, un portique a été aménagé sur son côté ouest et une porte, y donnant accès, a été percée dans le mur sud de la chapelle originelle, recopiant par fausse symétrie l'aménagement du côté oriental de la construction initiale.

81. C'est simplement par symétrie qu'une salle identique à la salle sud a été restituée du côté nord. Seuls, les vestiges du côté ouest de cette salle nord sont actuellement encore conservés.

82. Cf. J. VERCOUÏTER, *CRIPÉL* 1 (1973), p. 19, pl. IV.

83. Cette hypothèse devra être confirmée ou infirmée ultérieurement lorsque les assemblages épigraphiques seront suffisamment avancés.

84. Trois fragments de pilier ont été découverts sur le site : Le mieux conservé est celui qui mentionne l'an 25 de Thoutmosis III et qui a fait l'objet d'une regravure partielle sous le règne d'Amenhotep III cf. PM VII, p. 165 ; J. VERCOUÏTER, *Kush* IV (1956), p. 74-75, fig. 4 ; Id., *CRIPÉL* 1 (1973), p. 18-19, 23, pl. VIII, le second est un fragment qui a été remployé en escalier, cf. J. VERCOUÏTER, *Kush* VI (1958), p. 156, pl. XLVIa ; enfin, le troisième fragment a été remployé à l'époque chrétienne en autel. Ces trois fragments gisent

#### 1.4 La quatrième phase de construction (Pl. XVI-b, phase 4)

Lors de la quatrième phase de construction, le temple se développe vers l'est. À titre d'hypothèse provisoire<sup>83</sup>, il est possible d'envisager que les architectes conçoivent alors un portique d'entrée à six piliers (section des piliers : 70 cm x 75 cm)<sup>84</sup> comportant un fruit en façade. Ce portique donnait accès à une cour comportant au nord et au sud un portique à une colonne-*ioun*<sup>85</sup>. À cette occasion, un vestibule fut ajouté au nord et au sud modifiant la partie orientale des deux salles construites lors de la précédente phase. Ce vestibule faisait vraisemblablement office de « sas » entre les différentes parties du temple : la chapelle axiale, les salles latérales, le couloir périmétral et la cour nouvellement construite.

Cette quatrième phase doit nécessairement être datée, à nouveau, du règne de Thoutmosis III puisque les piliers du portique de façade sont entièrement à son nom et comportent quelques reprises ultérieures (cf. *infra*). Cependant, on ne doit pas exclure que cette phase ait été en partie l'œuvre d'Amenhotep II car de nombreux reliefs à son nom pourraient appartenir à certains éléments architecturaux de cet ensemble. Un achèvement de cette campagne de construction par Amenhotep II peut naturellement être envisagée.

dans des salles à l'intérieur du fort ottoman. Un quatrième fragment est connu d'après une photo de Breasted mais n'a pas pu être retrouvé sur le site jusqu'à présent. Ces piliers soutenaient des architraves pour former le portique d'entrée du temple. Deux d'entre elles ont été remployées par les Turcs et servent de jambage à la porte sud du fort ottoman.

85. Plusieurs fragments de colonne-*ioun* ont été retrouvés sur le site, ainsi que deux fragments de base-dallage. Bien que ces blocs soient très arénisés, il est possible d'estimer le diamètre de la base du fût de la colonne à environ 90 cm. Cette colonne comportait un fruit impossible à déterminer mais on sait que les architraves qui reposaient sur ces colonnes étaient larges de 85 cm environ. L'abaque de la colonne devait probablement avoisiner ces dimensions. Une seule architrave appartenant au portique à colonne a été retrouvée sur le site, elle git actuellement dans le fort ottoman ; cf. J. VERCOUÏTER, *Kush* IV (1956), p. 76 ; Id., *CRIPÉL* 1 (1973), p. 16, pl. V.

L'hypothèse de restitution de cette campagne de construction s'est appuyée à la fois sur les vestiges encore en place : essentiellement les tracés de pose et les vestiges archéologiques<sup>86</sup>, mais également en comparant le plan du temple de Koumma. Les modifications architecturales dont ce temple a été l'objet, constituent un parallèle assez proche de certains éléments architecturaux de la quatrième phase du temple de l'île de Saï. En effet, on y retrouve :

- un portique de cinq piliers érigé lors de la 3<sup>e</sup> phase de construction, ce portique constituait la façade du sanctuaire,
- une cour comportant un portique transversal à colonnes-*ioun*, cette cour était un espace intermédiaire entre le parvis du temple et son sanctuaire.

### 1.5 La cinquième phase de construction (Pl. XVI-b, phase 5)

Enfin, une cinquième et dernière phase de construction a été entreprise probablement durant le règne d'Amenhotep III, comme l'indique l'un des piliers du portique<sup>87</sup>. Il s'agit semble-t-il du comblement d'espace entre piliers et de modification mettant en œuvre des murs peu épais. Mais en l'état actuel du dossier, il est très difficile d'avancer une hypothèse. C'est pourquoi, la proposition de restitution de la cinquième campagne doit être comprise comme une simple hypothèse qui est appelée vraisemblablement à être modifiée lorsque le dossier épigraphique sera plus avancé.

De plus, dans cette dernière phase, les parallèles des temples de Semna et Koumma ne sont d'aucun secours puisqu'il ne semble pas qu'Amenhotep III soit intervenu sur ces monuments et qu'aucun mur de faible épaisseur n'y a été érigé.

86. Deux éléments archéologiques en place permettent de proposer cette hypothèse : il s'agit des deux excroissances plus hautes que le dallage environnant qui se situent, isolées, du côté est du temple (Pl. I). Ces deux éléments indiquent nécessairement que se trouvait à leur emplacement soit un mur, soit un support isolé (pilier ou colonne). C'est la forme arrondie de l'excroissance la plus orientale qui a permis d'envisager qu'une colonne se dressait à son emplacement.

87. Ce pilier comporte des palimpsestes Thoutmosis III-Amenhotep III sur deux de ses faces ; cf. PM VII, p. 165 ; J. VERCOUTTER, *Kush* IV (1956), p. 74-75, fig. 4 ;

J. VERCOUTTER, *CRIPEL* 1 (1973), p. 18-19, 23, pl. VIII. On notera qu'un linteau de porte au nom de Thoutmosis IV provenant d'une maçonnerie en brique crue a été retrouvé sur le site ; cf. A. MINAULT-GOUT, *CRIPEL* 26 (2006-2007), p. 275-293 ; D. DEVAUCHELLE, Fl. DOYEN, « Retour à l'île de Saï, (Soudan 2006-2009) », *BSEF* 175 (octobre 2009), p. 38-39. Ce linteau indique que ce roi est lui aussi intervenu sur les abords du temple, mais dans l'état actuel de la documentation rien n'indique qu'il appartienne à une modification du temple en pierre.

RÉSUMÉ

Des fouilles menées en décembre 1974 sous le temple A et à ses abords nord et est ont mis au jour une installation civile très ruinée, antérieure à la ville fortifiée du Nouvel Empire et composée de groupes d'habitations desservis par quatre ruelles orientées est-ouest et nord-sud formant une grille d'urbanisme souple. Ces habitations de brique crue sans étage, fondées sur une forte déclivité du terrain naturel, se composent de trois à cinq pièces ouvrant sur une cour pourvue d'un silo enterré parfois recouvert d'une voûte ; leurs caractéristiques, la présence importante de céramique et leur comparaison avec des habitations analogues découvertes sur le site de Gism el-Arba conduit à les dater du Kerma classique. De fréquentes traces de remaniements des structures peuvent correspondre à des modifications locales comme à un second niveau général de l'installation civile ; elles remontent au Kerma classique ou bien au tout début du Nouvel Empire, traduisant peut-être le passage de l'un à l'autre.

Le temple A de l'île de Saï a été érigé en plusieurs étapes. Il a été possible d'isoler cinq phases de construction du temple A en croisant les observations architecturales faites sur le terrain et les parallèles architecturaux que sont les temples de Semna et de Koumma. La construction et les premières modifications du temple datent du règne de Thoutmosis III, dont une partie aurait été achevée par Amenhotep II, tandis que la dernière et 5<sup>e</sup> phase serait l'œuvre d'Amenhotep III.

ABSTRACT

Fieldwork on Saï Island in 1974 under Temple "A" as well as in its N and W surroundings brought to light a badly ruined civilian settlement older than the New Kingdom fortified town. It consists of groups of dwellings that can be reached through four N-S and E-W alleys ; together they make a loose urban grid. These single level mud-brick houses are built on ground sloping down steeply to the river. They consist of three to five rooms opening on a courtyard with a silo dug in the ground and occasionally vaulted. These features as well as the extensive amount of pottery and their similarity with houses on the Gism el-Arba site lead one to assign them to the Classical Kerma period. Evidence of frequent structural reshaping may reflect local conversions. They may as well reveal a full-scale second level of civilian buildings. These may be ascribed either to the same period or to the very beginning of the New Kingdom ; perhaps they simply mark the transition from the first to the other.

The temple A on Saï Island was built over several periods. It has been possible to identify five construction phases through observations of the monument itself and architectural comparisons with the similar temples of Semna and Kumma. The construction and first modifications of the Temple A were made during the reign of Thutmose III, and realized by Amenhotep II. The fifth and last construction phase was completed by Amenhotep III.





**Pl. I** (Cliché : Michel Azim) : la fouille SA.V.1 et le temple A, vue d'ensemble depuis le sud-est (15 décembre 1974).





**Pl. II** (Cliché : Michel Azim) : les ruines du temple A depuis le nord-est ; au premier plan apparaissent les substructures de brique et le remblai de gravier qui les noie en portant le monument (décembre 1970).





a



b



c



d

**Pl. III** (Clichés : Michel AZIM) :

- a) Les substructures de brique du temple A et les vestiges de son dallage, vus de l'ouest.
- b) Au long des fondations du mur nord du temple, aucun mur de brique qui puisse en être contemporain n'apparaît.
- c) Les substructures du temple, depuis le sud-ouest.
- d) Poteries dégagées dans l'espace Mr201a, 207, 208 et 202, à la seconde époque des substructures du temple A (vue depuis le nord-est).





a



b



c



d

**Pl. IV (Clichés : Michel AZIM) :**

- a) Le double mur Mr300 qui borde au sud le dallage du temple A, vu depuis l'est.
- b) À l'est du temple A, les vestiges du remblai de gravier qui le portait et, à droite, le mur Mr310.
- c) Le mur Mr310 dont le parement sud est encore conservé sur plusieurs assises.
- d) Le mur Mr301 à l'est du temple A.



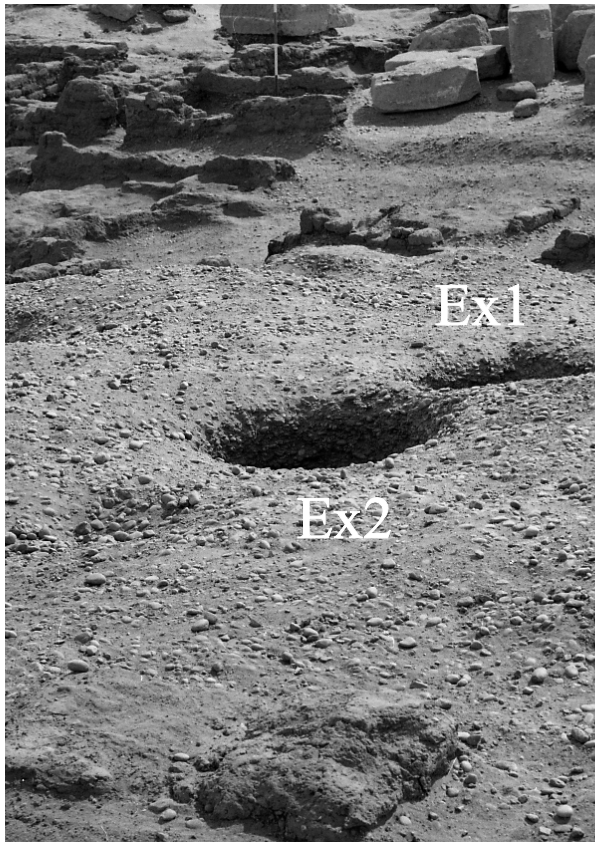


a

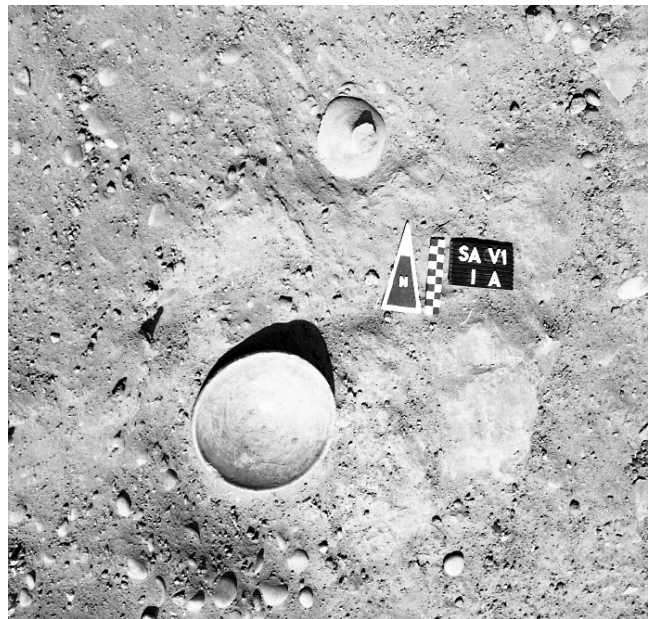


b

c



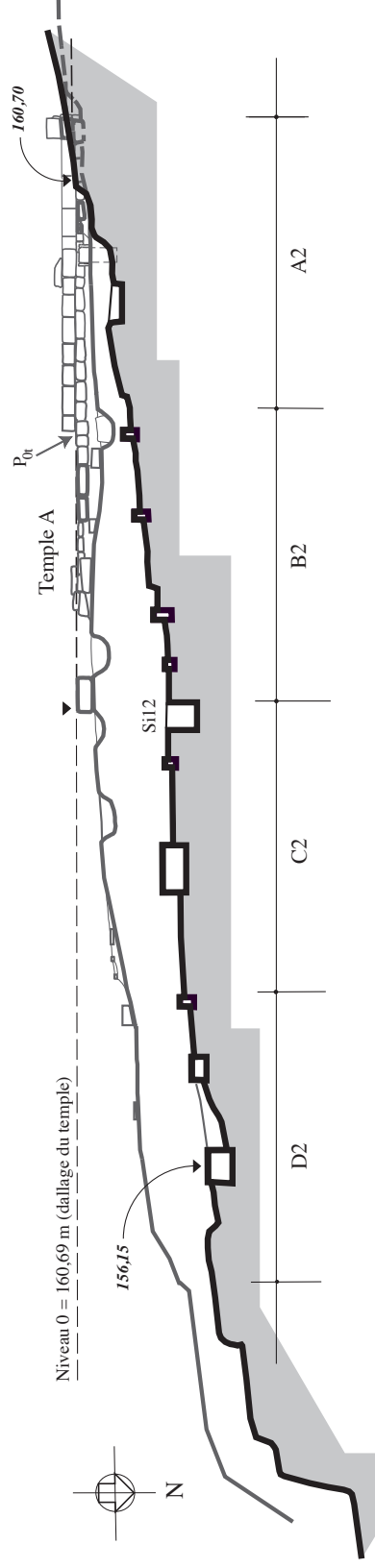
d



**Pl. V :**

- a) Le mur Mr310, arasé au premier plan, s'interrompt vers le nord ; au-delà, des murs beaucoup plus minces Mr312 et 324 bordant la ruelle Ru3 s'y substituent au long du dallage du temple, mais sans rapport avec lui, (Cliché : Michel Azim).
- b) Fouille en cours vers l'est, au-delà du mur Mr301, (Cliché : Anne Azim).
- c) Les carrés A1 et A2, dégagés, avec sur leur limite commune deux excavations (Ex1 et Ex2), (Cliché : Michel Azim).
- d) Coupes découvertes dans le carré A1 le 13 novembre 1974, la plus petite d'entre elles pouvant provenir d'un dépôt de fondation, (Cliché : Anne Azim).

Planche VI : se reporter au dépliant présent en fin de volume.



**Pl. VII** (Dessin : Michel AZIM) : trait noir, coupe est-ouest sur le secteur SA.V.1, à proximité de la limite de fouille nord et parallèlement à elle ; trait gris, à l'arrière-plan et pour comparaison, une coupe sur le temple A. La pente moyenne du terrain est de 13,5 cm/m. Éch. : 1:250°.

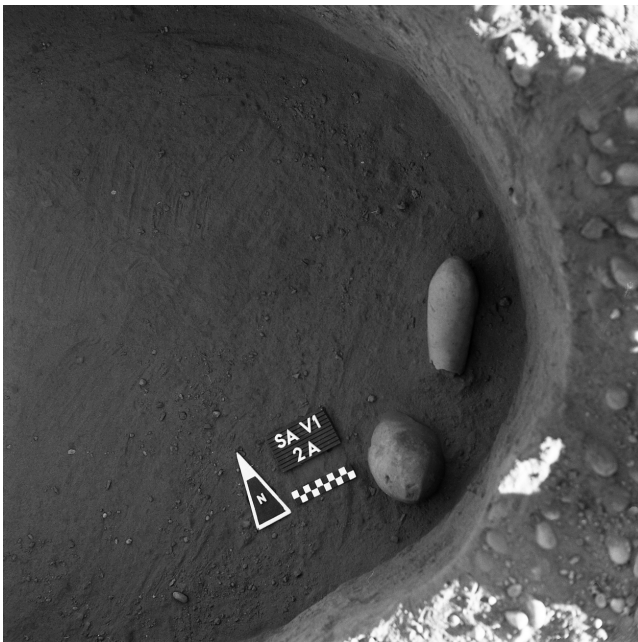




a



b



c



d

**Pl. VIII :**

a) Le creusement Ex2 à la limite sud du carré A2 (18 novembre 1974), (Cliché : Anne AZIM).

b) Le silo Si16, dans le carré A2, (Cliché : Michel AZIM).

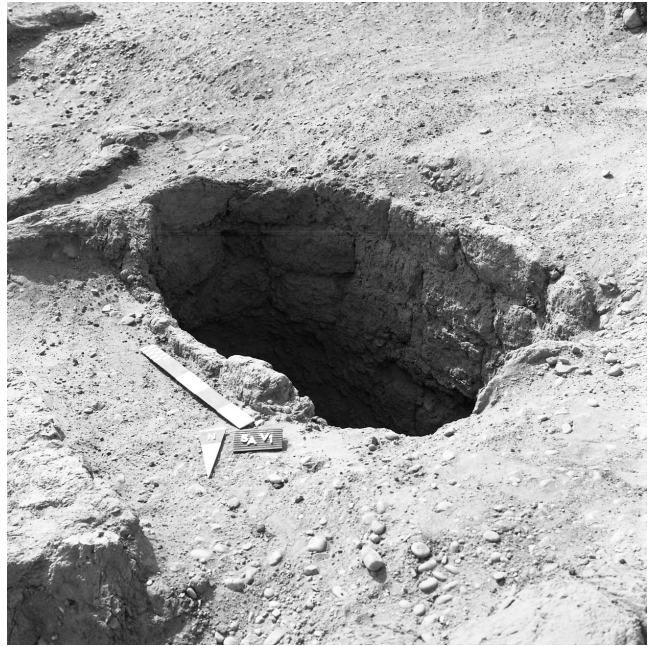
c) Poteries au fond de l'excavation Ex3, dans le carré A2, (Cliché : Anne AZIM).

d) Le silo Si15 et ses abords ; à l'arrière-plan, le terrain qui précède vers l'est les vestiges du temple A marque un dos d'âne très net, (Cliché : Michel AZIM).





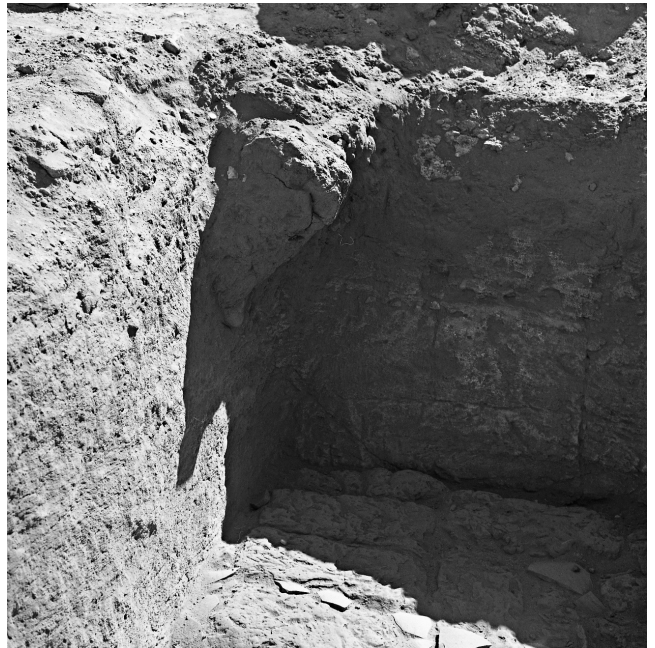
a



b



c



d

**Pl. IX** (Clichés : Michel Azim) :

- a) La moitié nord de la fouille SA.V.1 et la ruelle Ru4 depuis le nord-est, mettant en évidence les paliers aménagés dans le gebel pour casser sa pente.
- b) Le silo Si15.
- c) Le fond du silo Si12 dallé de briques, de grès et de tessons.
- d) Départ de voûte dans l'angle sud-ouest du silo Si12.





Pl. X (Cliché : Michel Azim) : vue générale du chantier SAV.1 et du temple A, depuis le nord.



LE TEMPLE A DE L'ÎLE DE SAÏ ET SES ABORDS

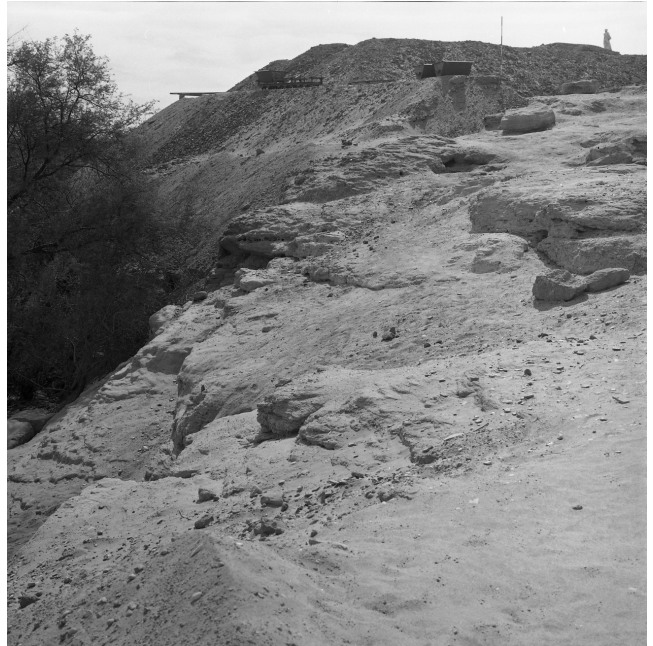


Pl. XI (Cliché : Michel AZIM) : vue générale du chantier SA.V.1 depuis le nord-est.





a



b



c



d

**Pl. XII** (Clichés : Michel AZIM) :

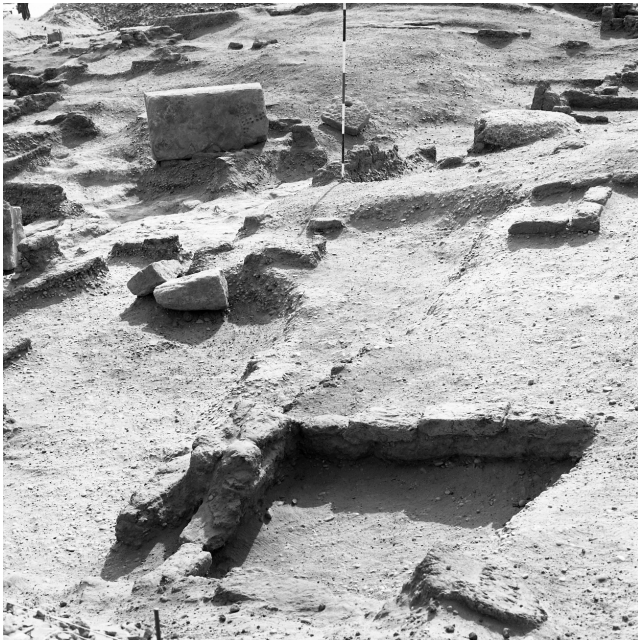
a) Les carrés D1 et D2.

b) Le rocher, vers le Nil, à l'est des carrés D1 et D2, ne garde plus la moindre trace d'installation.

c) Le mur Mr323 avec ses possibles contreforts et la ruelle Ru2.

d) La ruelle Ru4 et la couche de gravier qui sépare les éléments de deux installations successives.





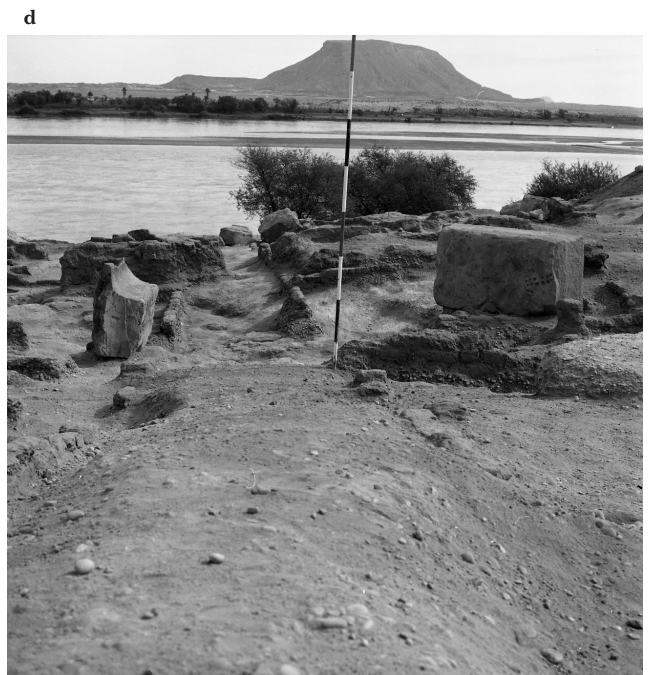
a



b



c



d

**Pl. XIII** (Clichés : Michel Azim) :

- a) La partie ouest de la maison G3b.
- b) La partie Est de la maison G3b et le silo Si14.
- c) Le Silo Si14.
- d) La ruelle Ru4, coupée vers l'est par la maçonnerie de Mr330.





a



b



c

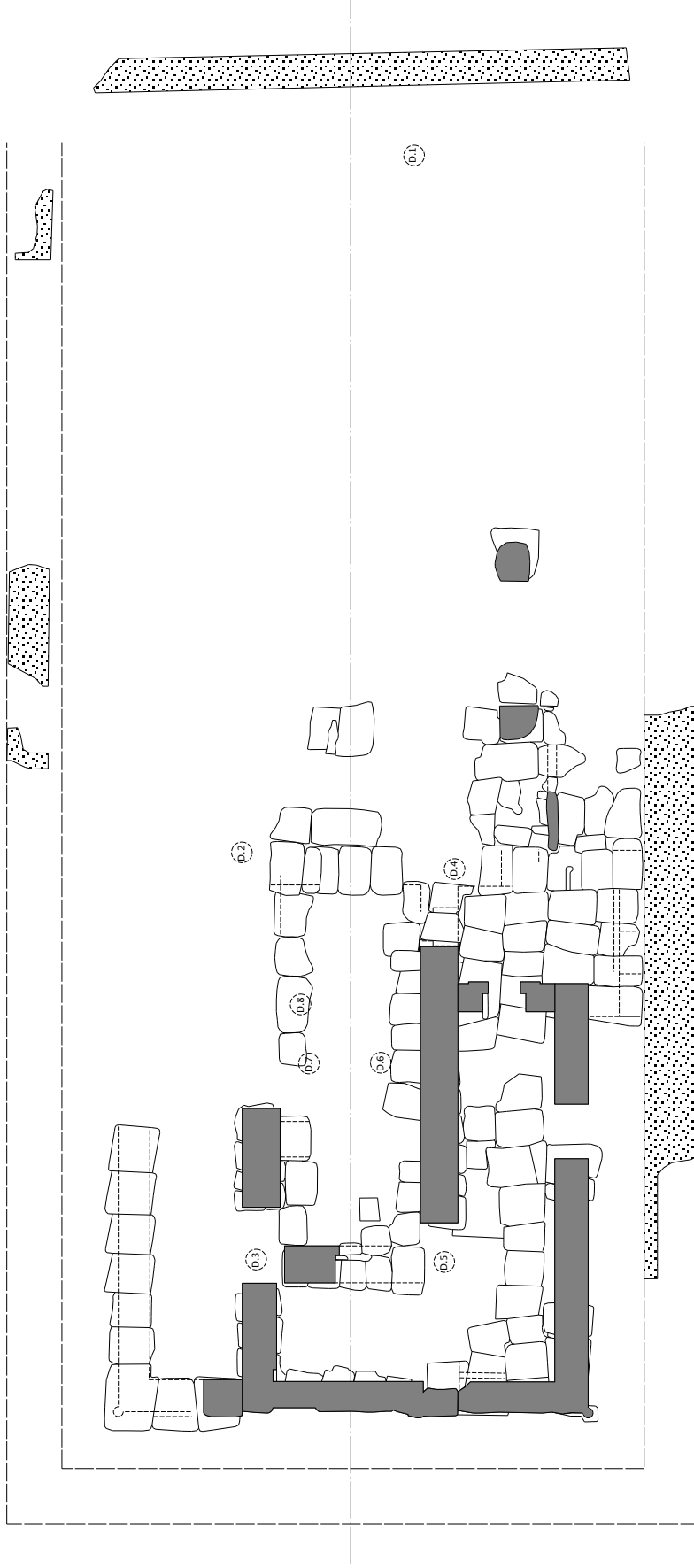


d

**Pl. XIV** (Clichés : Michel Azim) :

- a) L'espace délimité par les murs Mr330 à 333, mettant en évidence trois maçonneries distinctes mais étroitement accolées.
- b) Les maçonneries entourant Si18 et Si19.
- c) La ruelle Ru1 et ses abords vus depuis le nord.
- d) Dans le carré B2 et la maison G3b, détails de constructions noyées dans le gravier ou établies sur lui.

# Temple A de l'île de Saï — Etat actuel



■ Ire assise conservée

▤ Mur en brique crue

----- Tracé de pose

--- Tracé de restitution

⊙ Dépôt de fondation

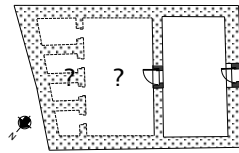
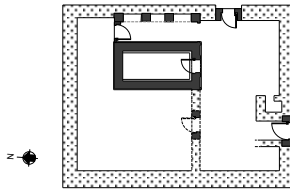


Pl. XV (Dessin : Michel Azim) : plan du temple A de l'île de Saï, état actuel.

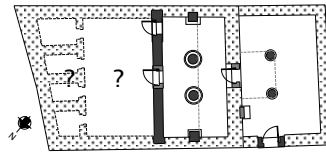
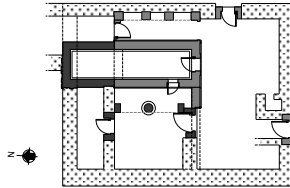
# COMPARAISON A LA MEME ECHELLE DES PLANS DES TEMPLES

## Temple de Semna

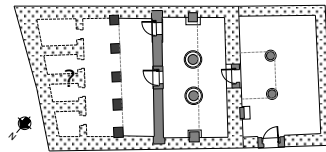
## Temple de Koumma



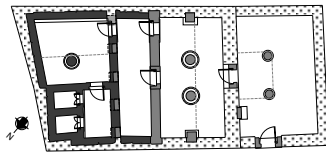
Hypothèse de restitution de la phase 1



Hypothèse de restitution de la phase 2



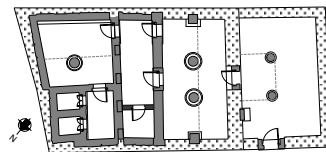
Hypothèse de restitution de la phase 3



Hypothèse de restitution de la phase 4

### Légende :

- Construction en pierre certaine préexistante
- Construction en pierre hypothétique préexistante
- Construction en pierre certaine érigée durant la phase
- Construction en pierre hypothétique érigée durant la phase
- Construction en brique crue certaine préexistante
- Construction en brique crue hypothétique préexistante
- Construction en brique crue certaine érigée durant la phase
- Construction en brique crue hypothétique érigée durant la phase



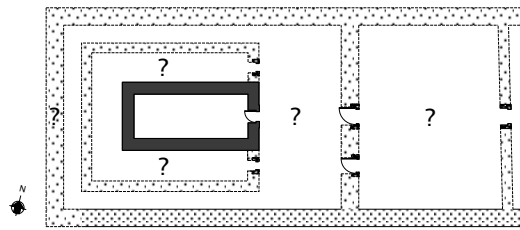
Hypothèse de restitution de la phase 5

a

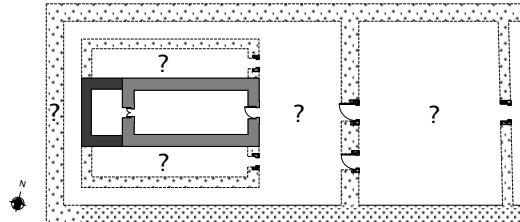


Pl. XVI a et b (Dessins : J.-Fr. CARLOTTI) : comparaison à la même échelle, du plan des temples de Semna, Koumma et du temple A de l'île de Saï.

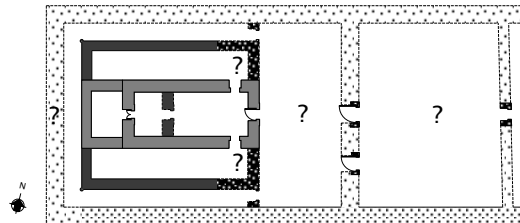
Temple A de Saï



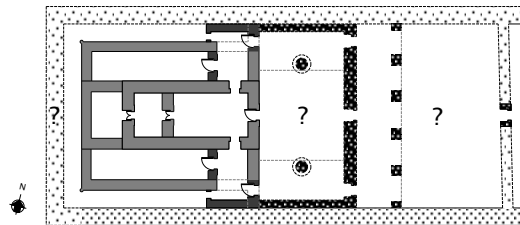
Hypothèse de restitution de la phase 1



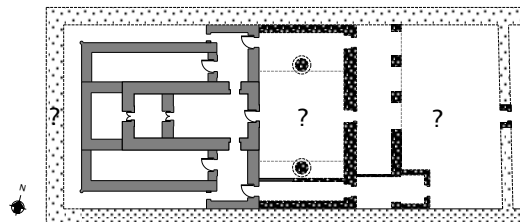
Hypothèse de restitution de la phase 2



Hypothèse de restitution de la phase 3



Hypothèse de restitution de la phase 4



Hypothèse de restitution de la phase 5

b